



Envoi au contrôle de légalité le : 9 décembre 2022

Publication électronique le : 9 décembre 2022

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 21 NOVEMBRE 2022

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Alexandre MALFAIT

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT.

Excusé(s) : Mme Maryse CAUWET, Mme Karine GAUTHIER, M. Pierre GEORGET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Emmanuelle LEVEUGLE

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT

**ACTUALISATION DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE INSCRITS AUX PLANS
DÉPARTEMENTAUX DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE
(PDIPR) ET DES ESPACES SITES ET ITINÉRAIRES (PDESI)**

(N°2022-439)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code de l'Environnement et, notamment, son article L.361-1 ;

Vu le Code du Sport et, notamment, son article L.311-1 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2019-79 du Conseil départemental en date du 18/03/2019 « Elaboration du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 5^{ème} commission « Solidarités territoriales et partenariats » rendu lors de sa

réunion en date du 07/11/2022 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'adopter les modifications des itinéraires de Grande Randonnée (GR) et de Grande Randonnée de Pays (GRP) ainsi que l'itinéraire de Randonnée et Promenade (PR) "La Vignette" du réseau départemental "Le Pas-de-Calais à vos pieds !", conformément aux plans et aux modalités reprises au rapport joints à la présente délibération.

Article 2 :

D'inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI), les itinéraires selon la liste indiquée dans les tableaux joints en annexes à la présente délibération.

Article 3 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, avec le ou les propriétaires concernés, une convention de passage pour l'accès des chemins privés, dans les termes du projet joint en annexe à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 21 novembre 2022




Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice Générale des Services,

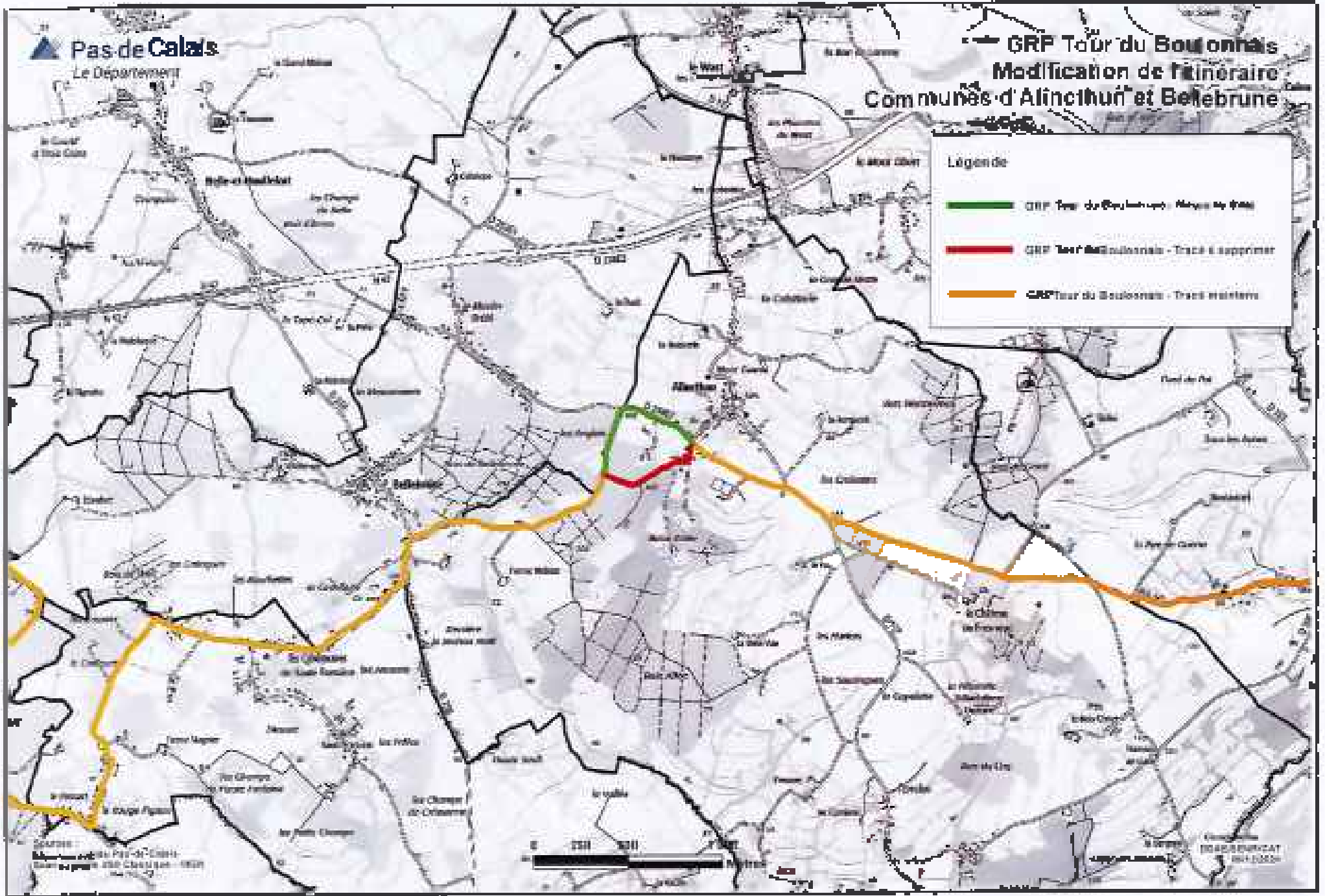
Signé

Maryline VINCLAIRE

GRP Tour du Boulonnais
Modification de l'itinéraire
Communes d'Alincourt et Bellebrune

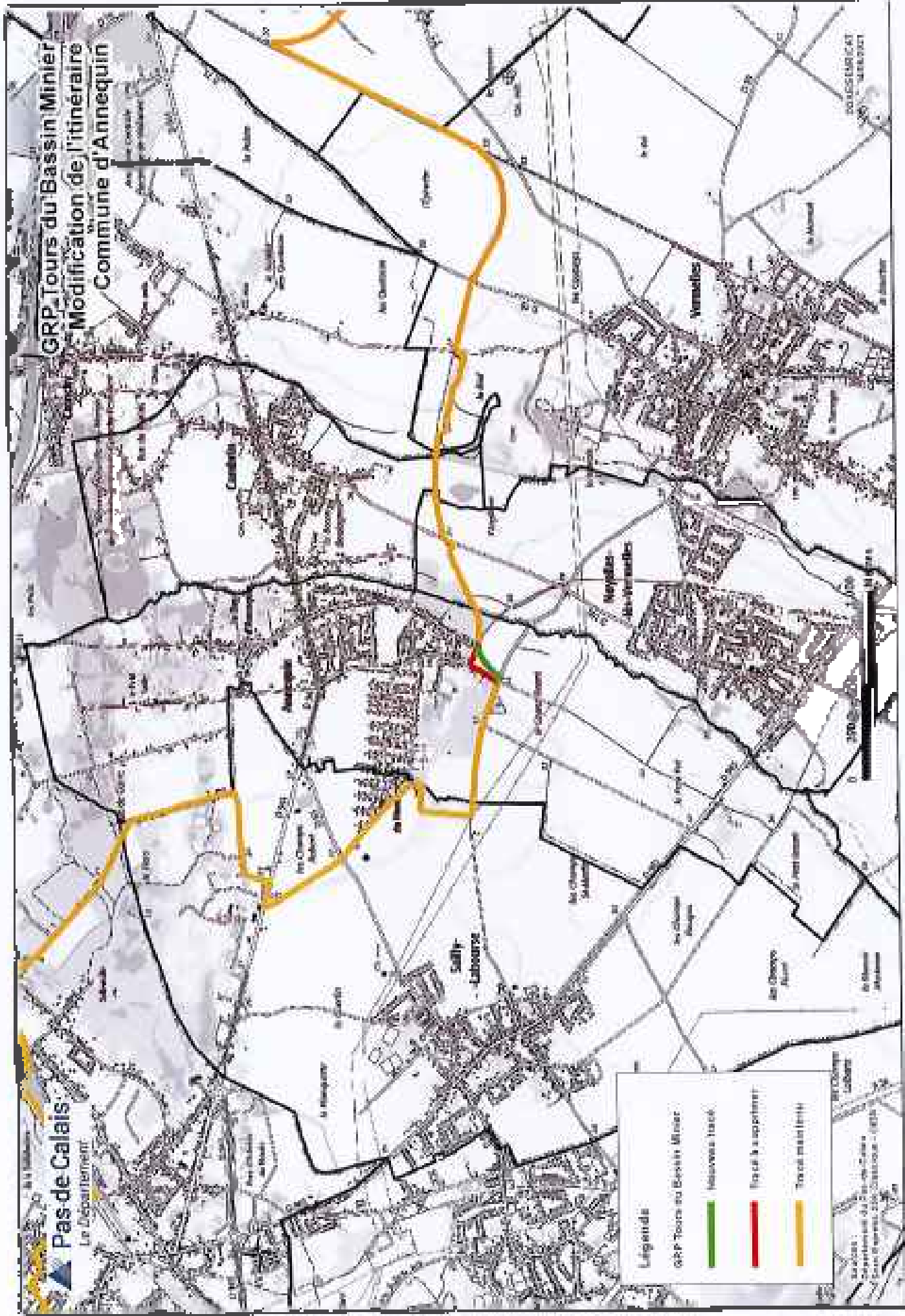
Légende

-  GRP Tour du Boulonnais - Itinéraire à créer
-  GRP Tour du Boulonnais - Tracé à supprimer
-  GRP Tour du Boulonnais - Tracé maintenu



Source :
Mairie de Bellebrune
Mairie d'Alincourt

Geoportail
IGN
2014



GRP Tours du Bassin Minier
Modification de l'itinéraire
 Commune d'Annequin

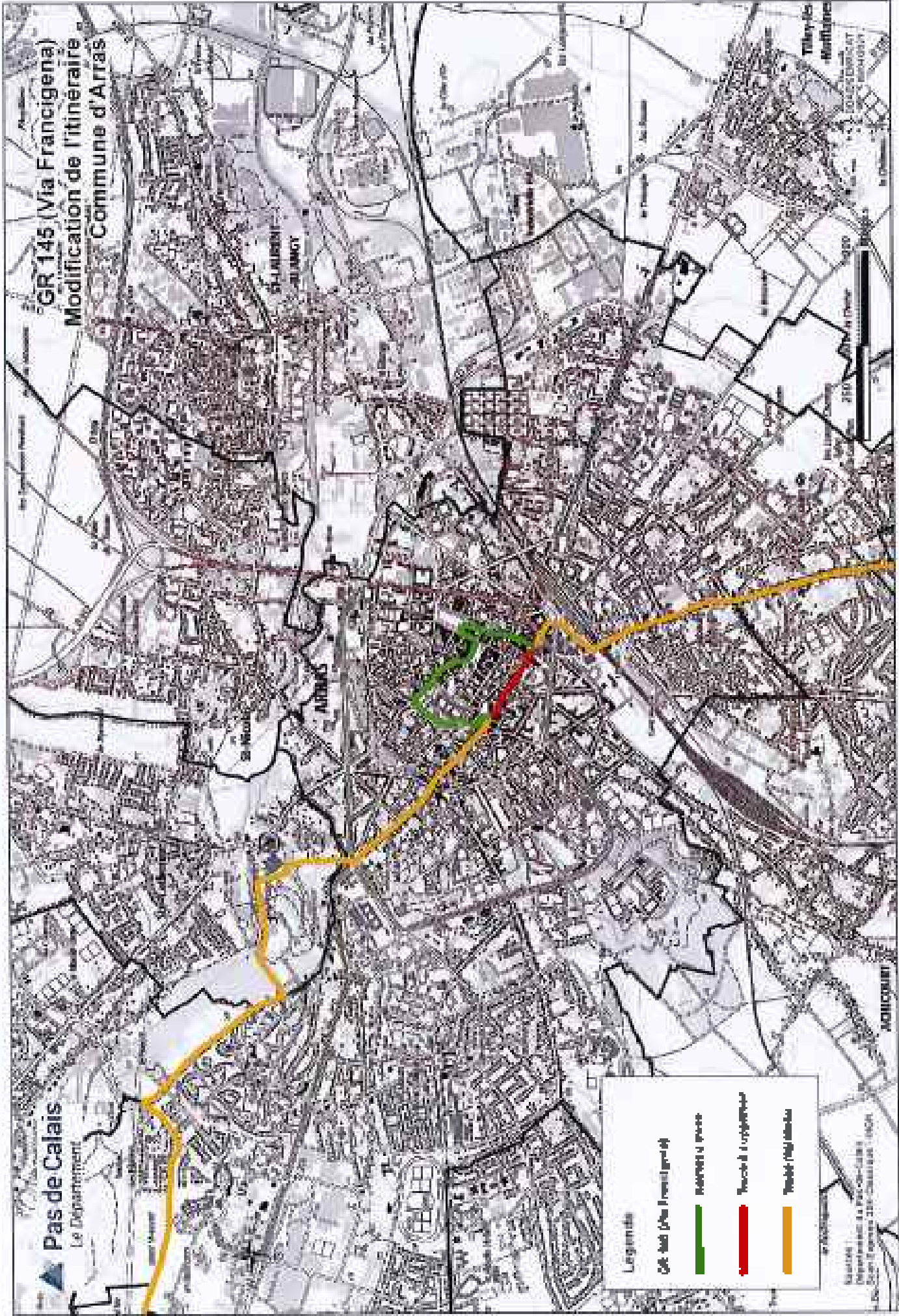
Pas de Calais
 Le Département

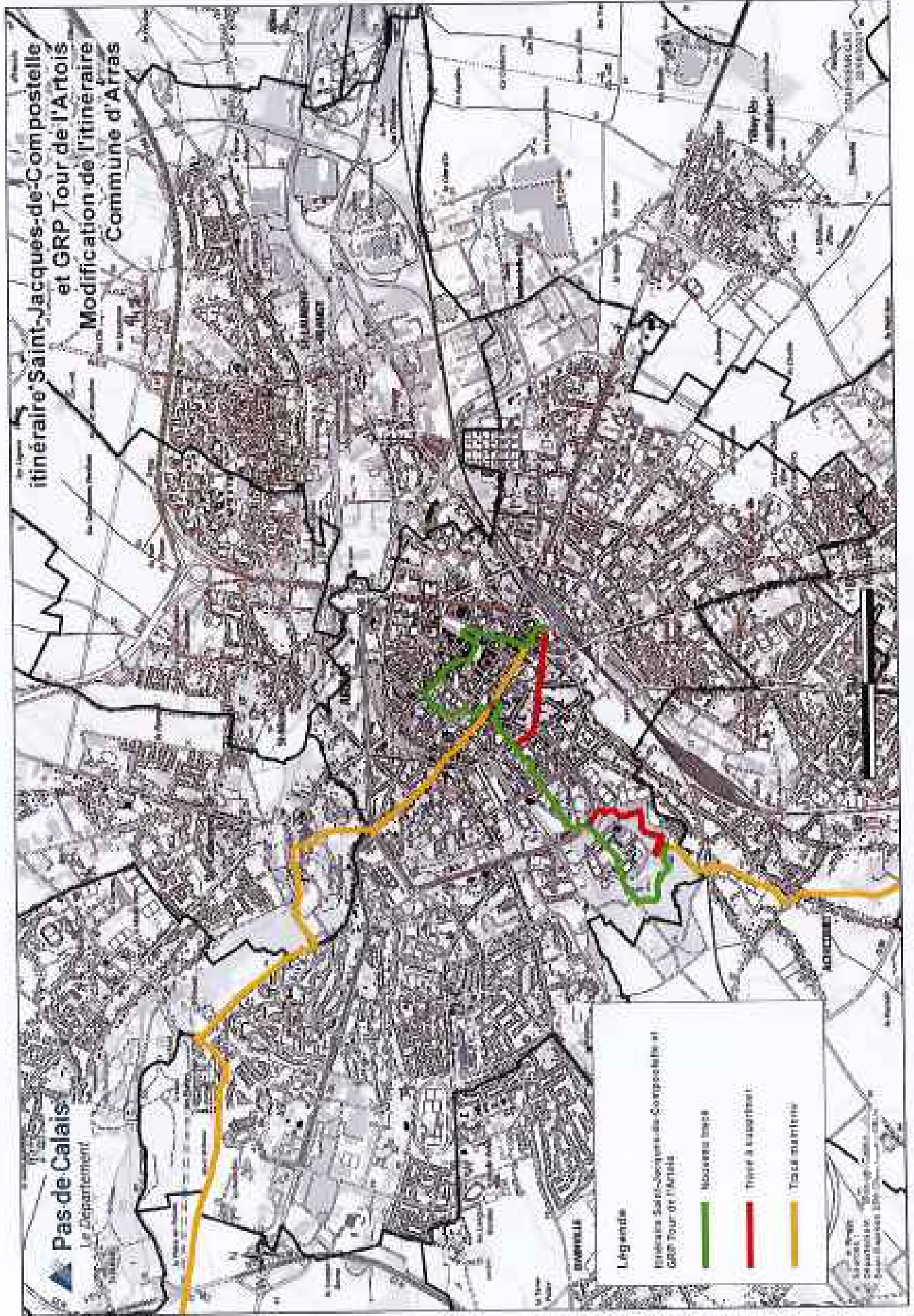
Légende

- GRP Tours du Bassin Minier
- Itinéraire tracé
- Itinéraire à supprimer
- Tracé maintenu

Service :
 Département du Pas-de-Calais
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer
 100, rue de la République - 62000 Arras

BOULEVARD
 62000 ARRAS





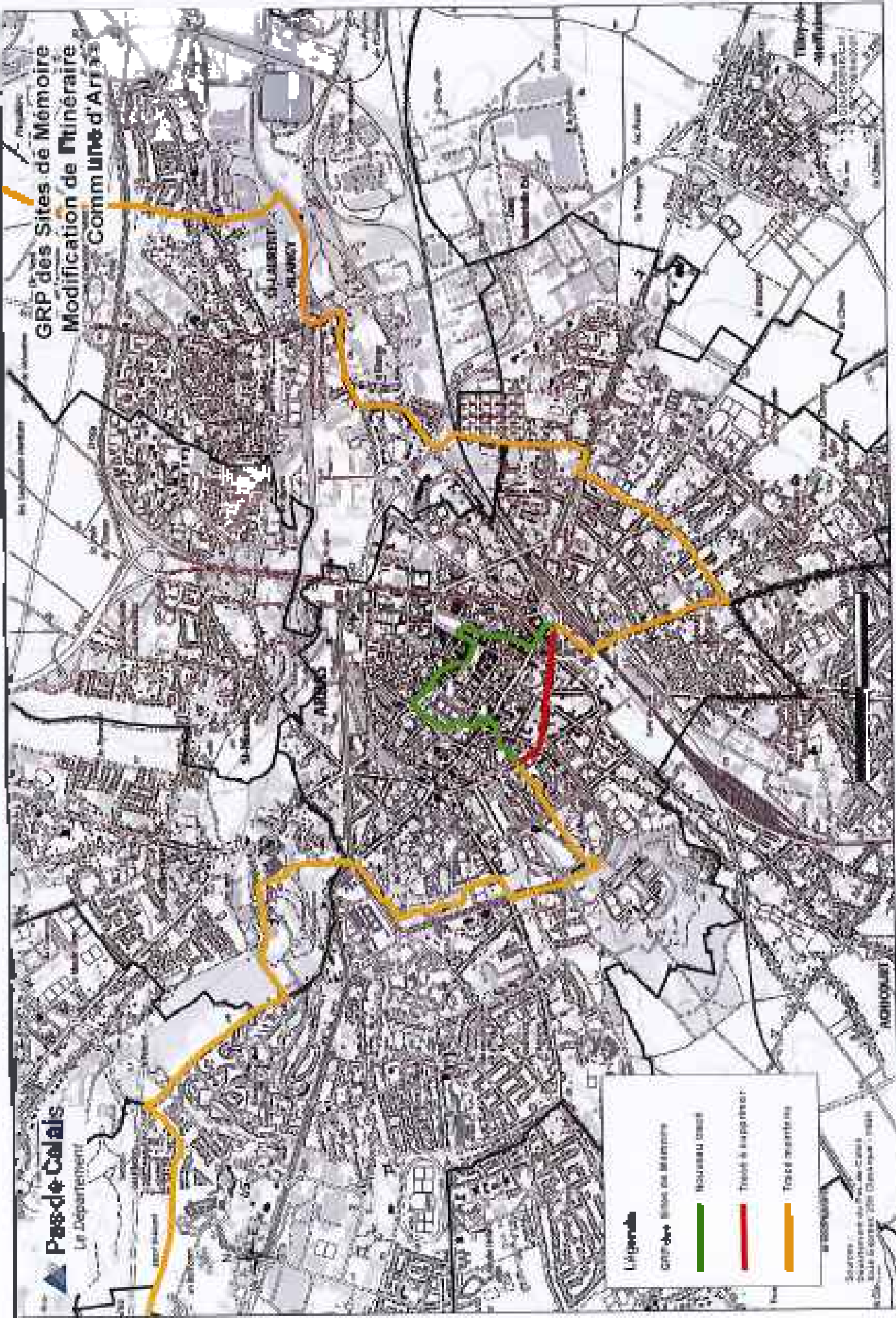
Pas de Calais
Le Département

itinéraire Saint-Jacques-de-Compostelle
et GRP Tour de l'Artois
Modification de l'itinéraire
Commune d'Arras

Légende

- Itinéraire Saint-Jacques-de-Compostelle et GRP Tour de l'Artois
- Itinéraire à supprimer
- Total maintien

Arras
Secteur
Secteur
Secteur
Secteur

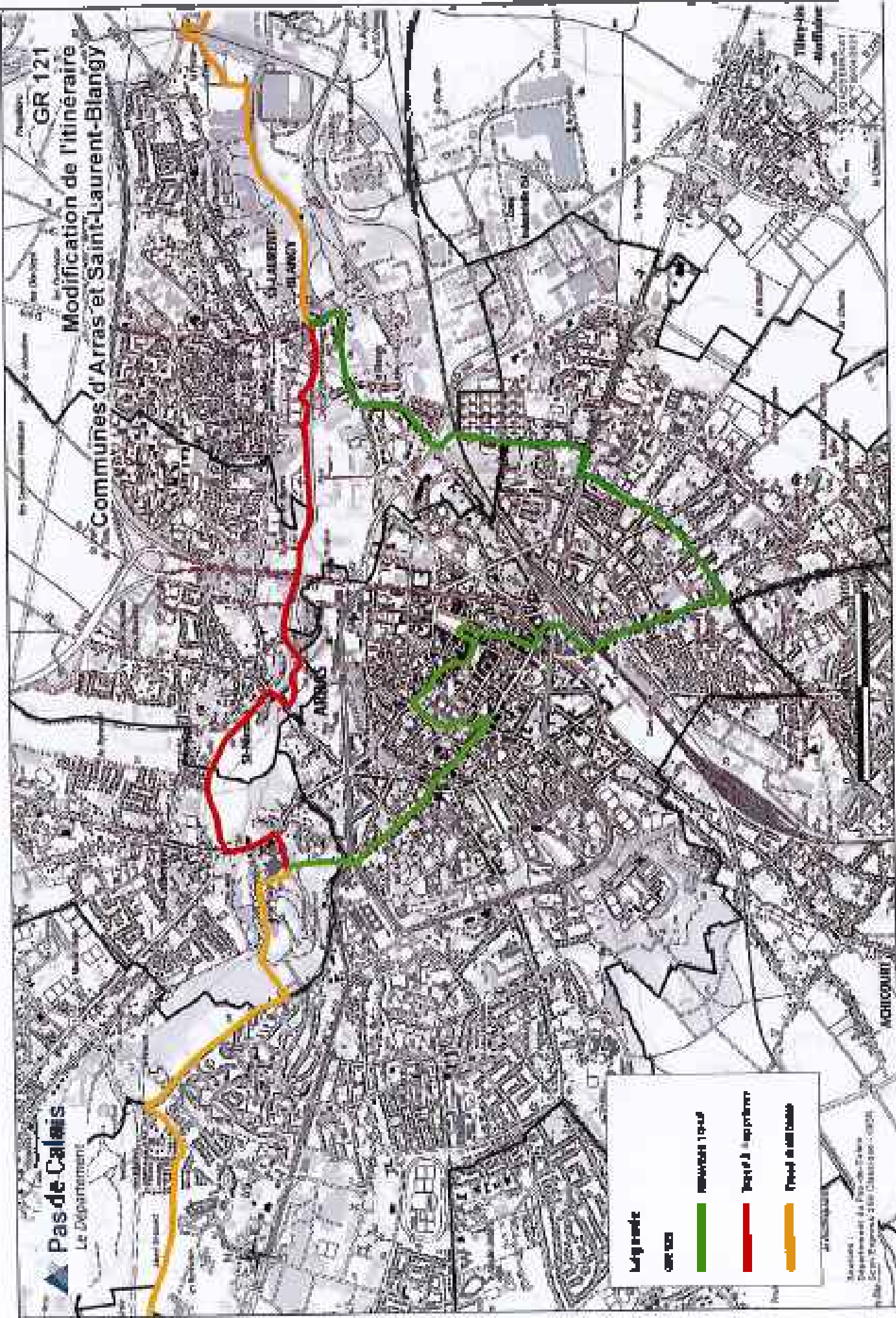


Légende

- GRP des Sites de Mémoire
- Nouveau tracé
- Tracé à suspendre
- Tracé maintenu

Source :
Mairie de Arras - Pas-de-Calais
Mairie de Arras - Pas-de-Calais

**Modification de l'itinéraire
des Communes d'Arras et Saint-Laurent-Blangy**

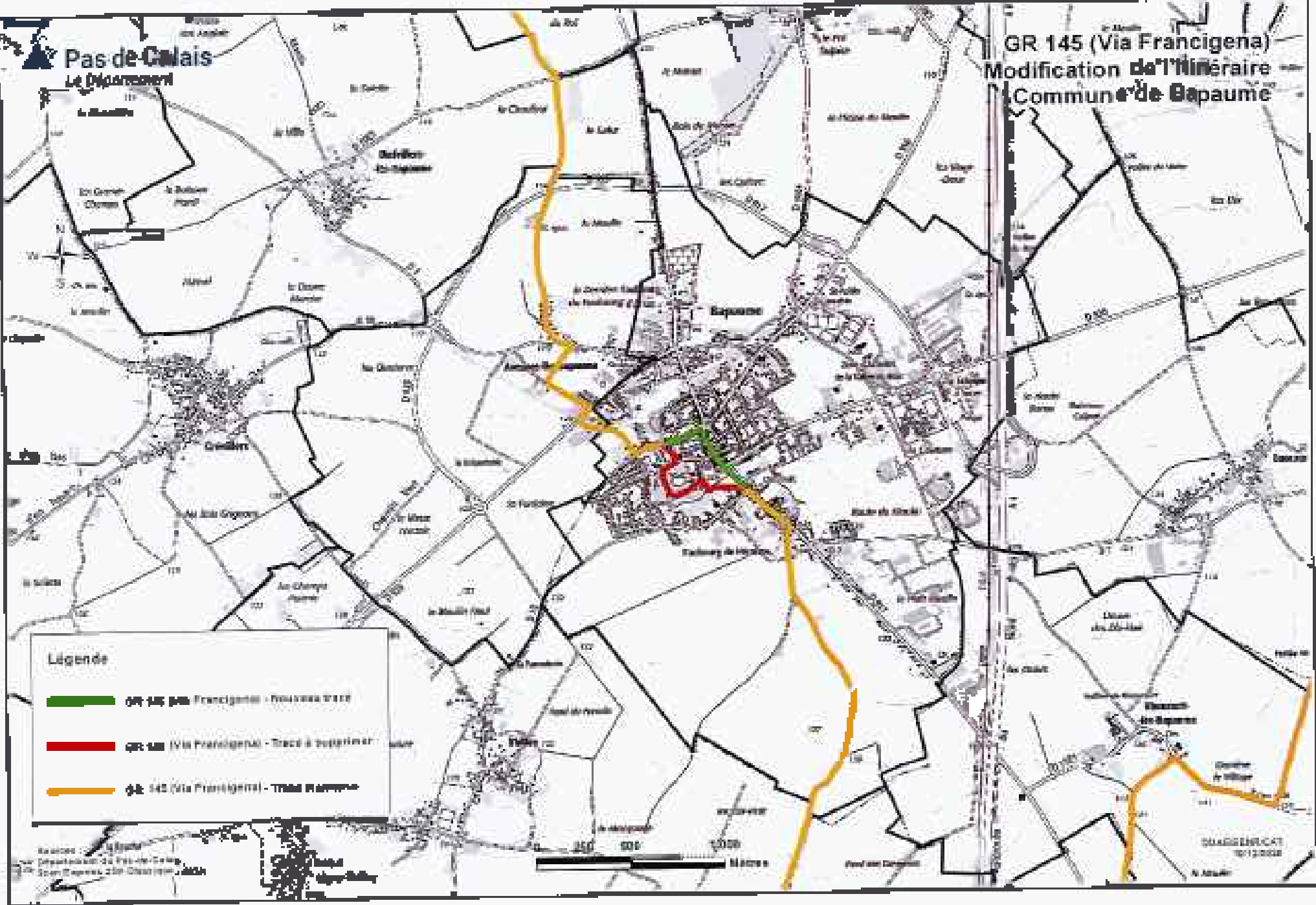


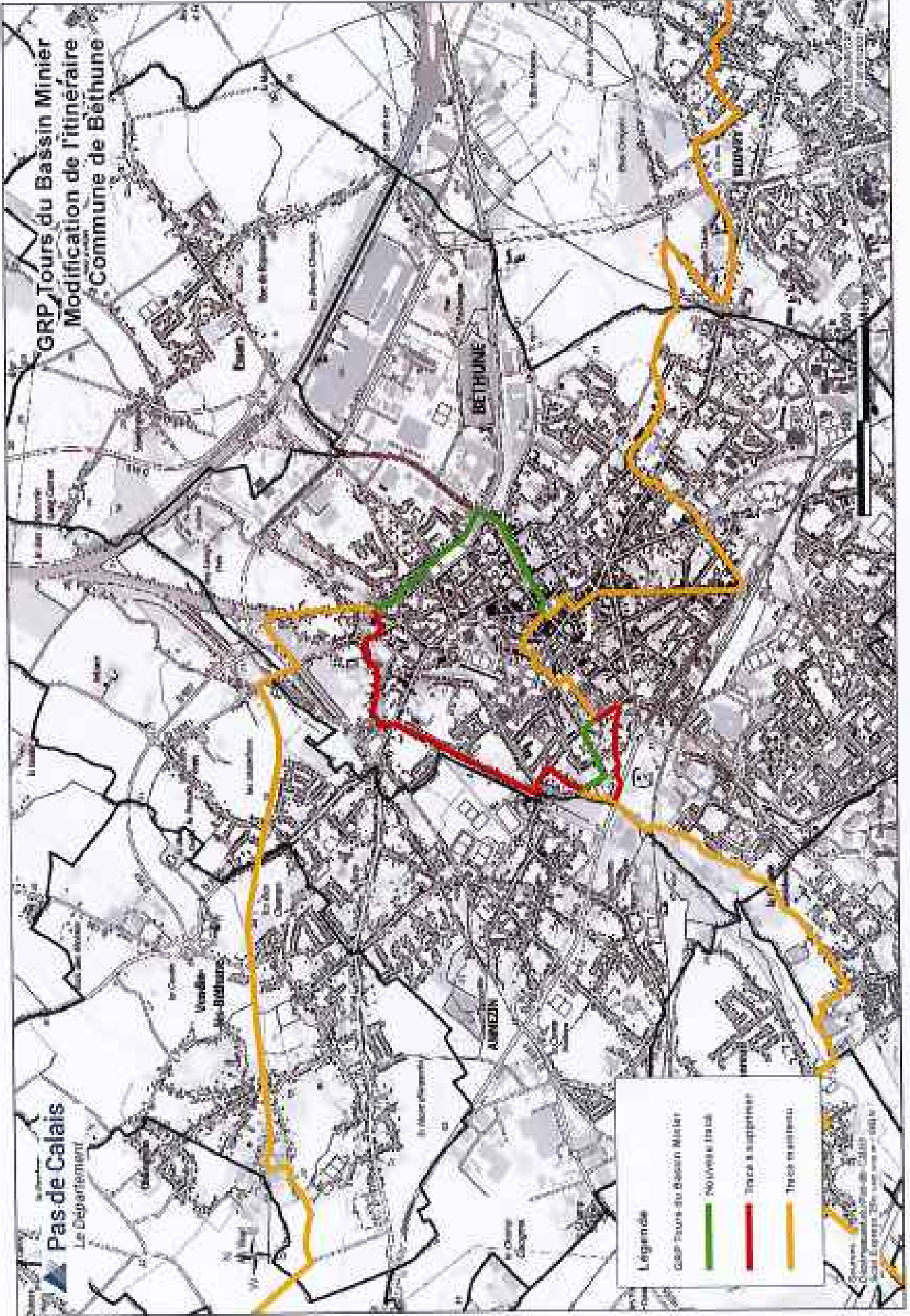
	Itinéraire existant
	Nouveaux tronçons
	Tronçons à supprimer
	Tronçons à maintenir

Pas de Calais

Le Département

GR 145 (Via Francigena) Modification de l'itinéraire Commune de Bapaume

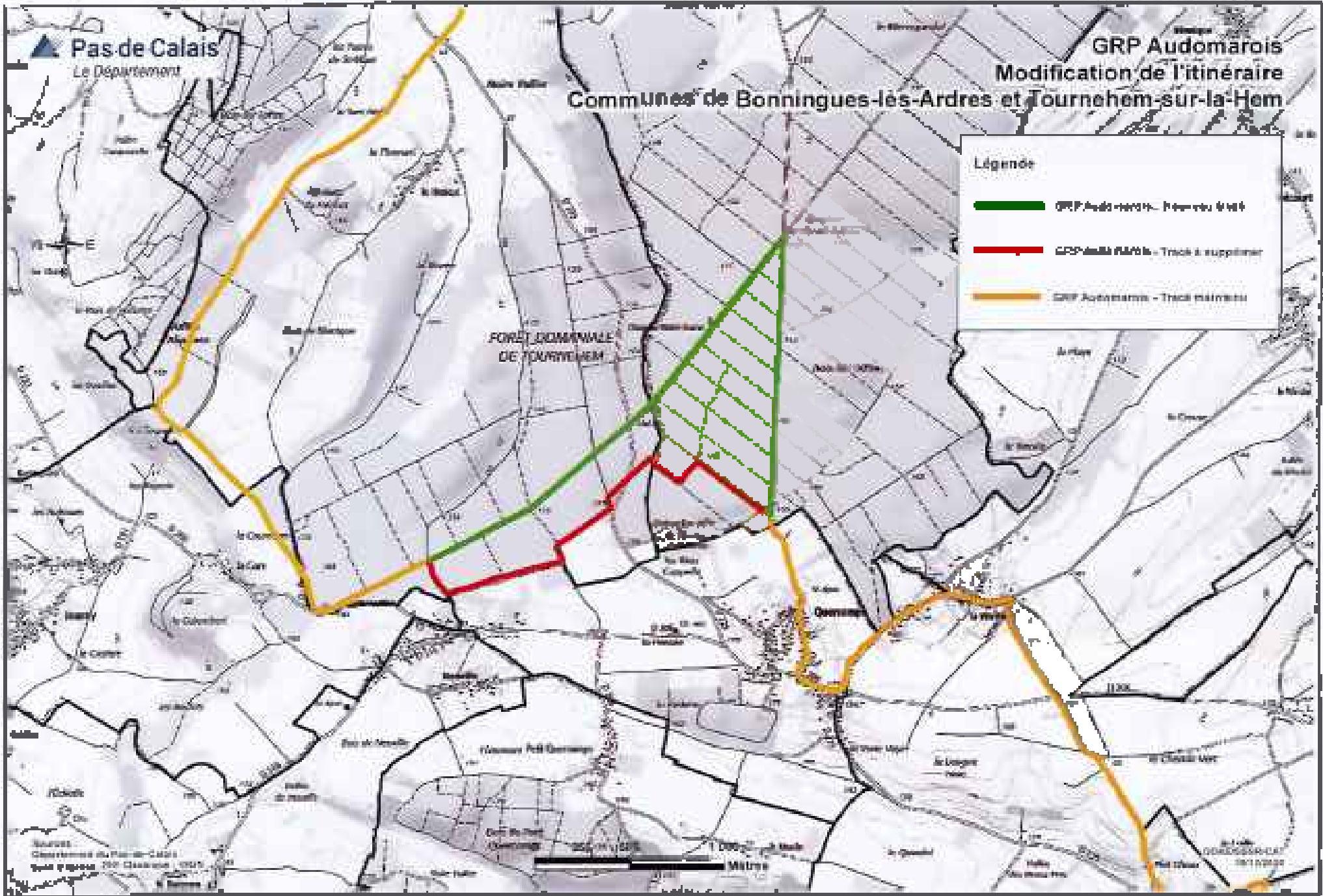


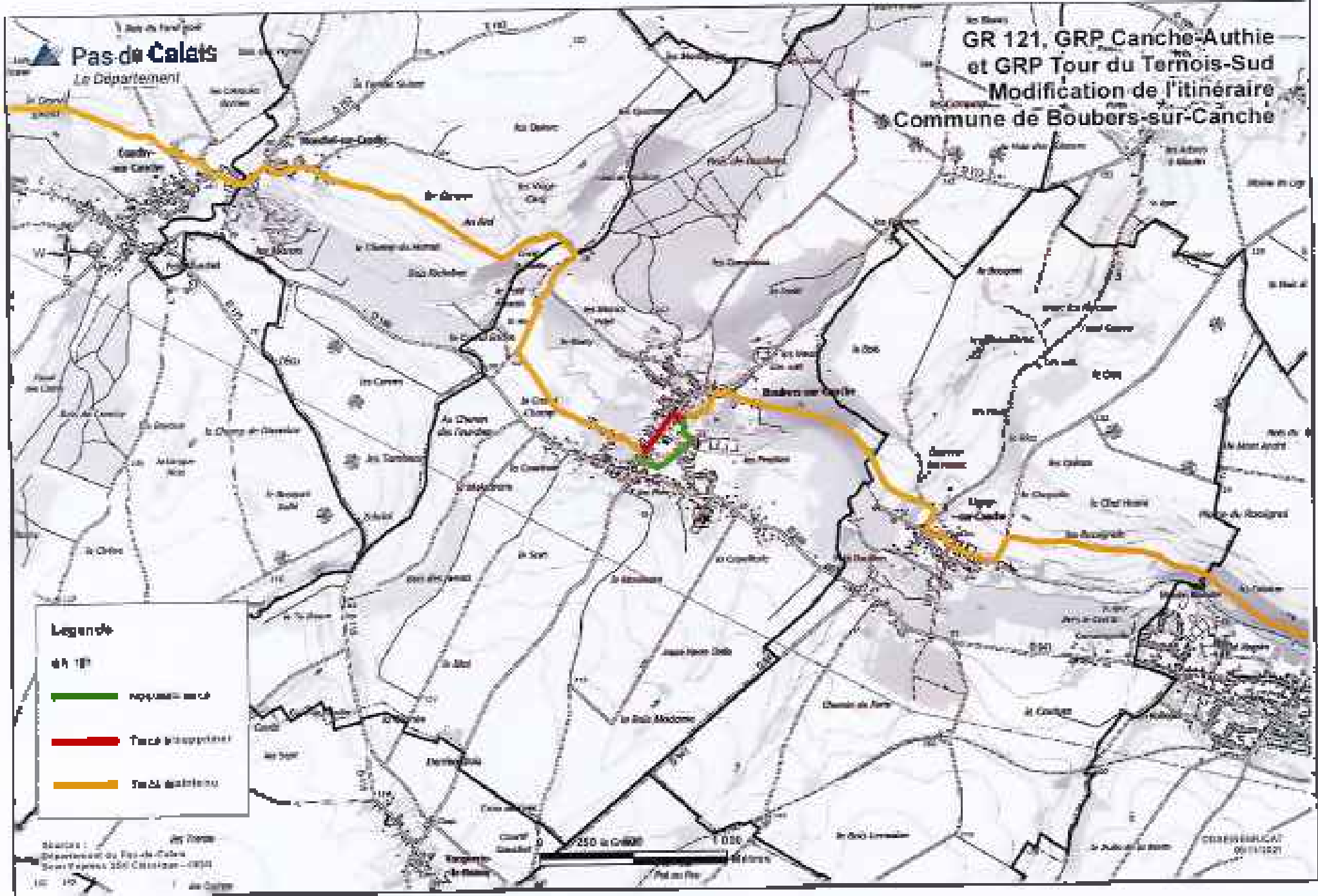


Légende

- GRP Tours du Bassin Minier
- Tracé à supprimer
- Tracé maintenant

Service
Urbanisme
11 rue de la République - 59100 Béthune
Tél : 03 20 39 11 11





Legende


-  remplacement de la
-  Tracé à supprimer
-  Tracé à maintenir

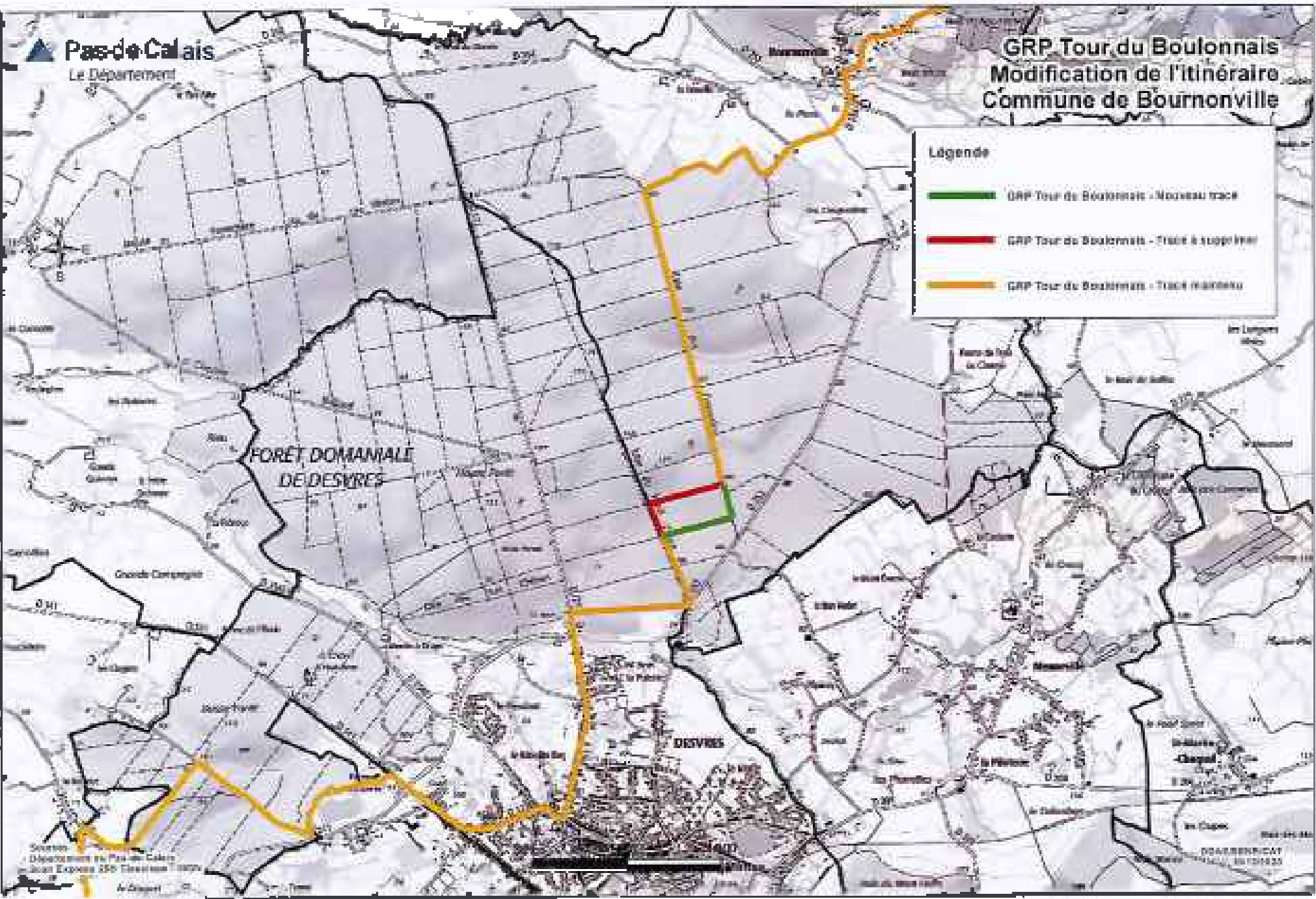
Source : IGN
Schéma de l'Etat
Bureau Régional du Pas de Calais
Service Régional 2001 - 2002

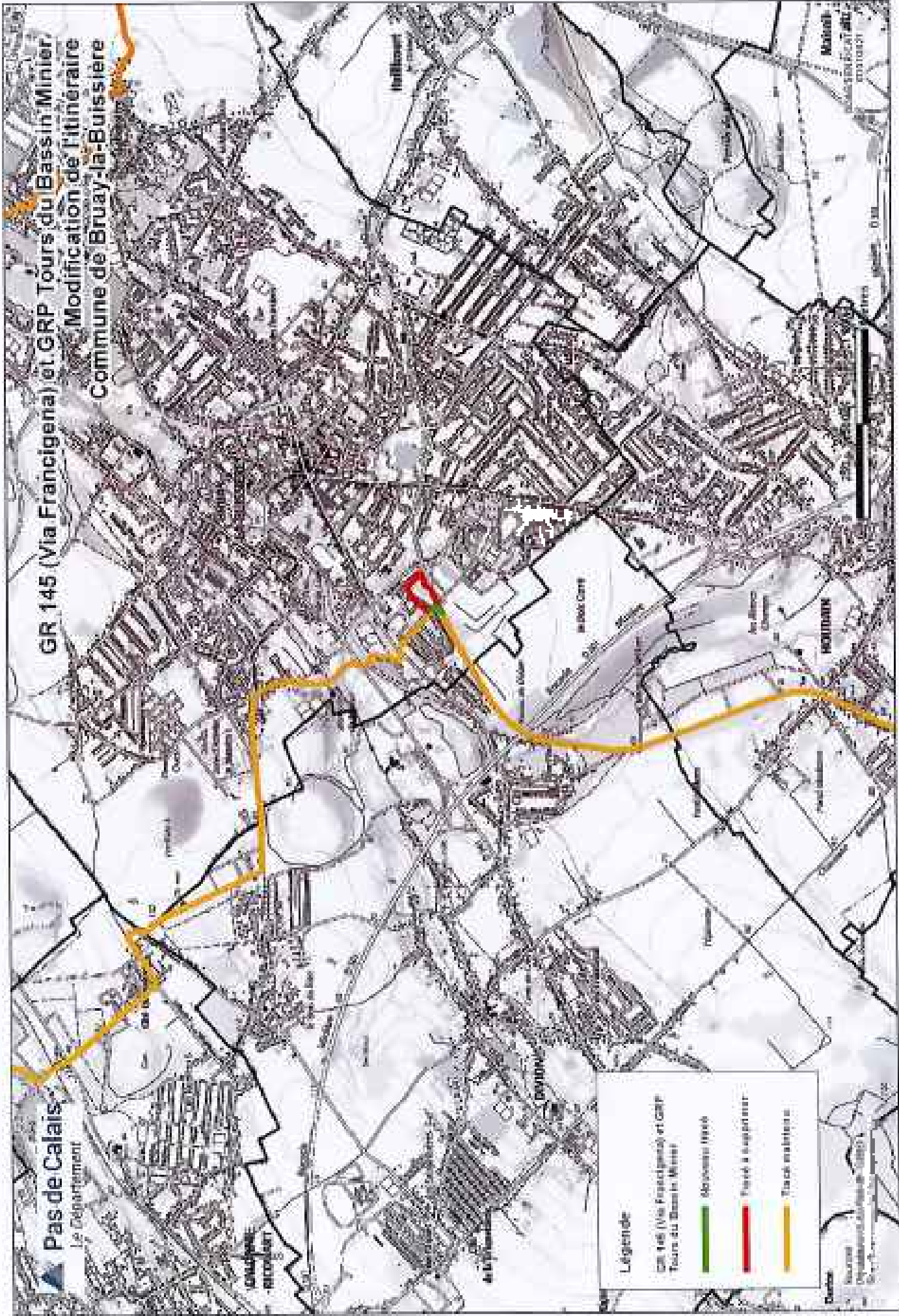


CEDEX 581421
95112

Légende

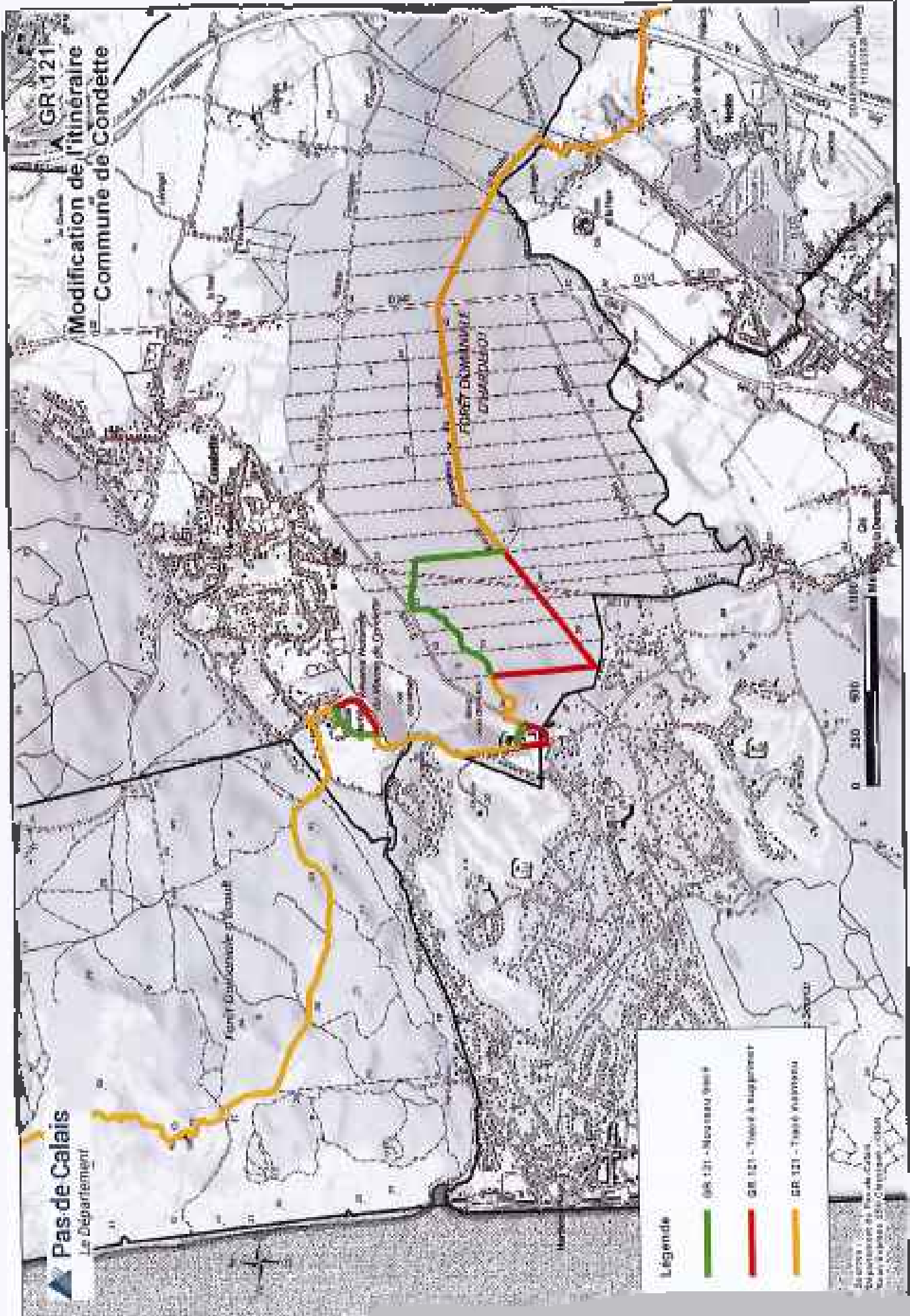
-  GRP Tour du Boulonnais - Nouveau tracé
-  GRP Tour du Boulonnais - Tracé à supprimer
-  GRP Tour du Boulonnais - Tracé maintenu





Légende

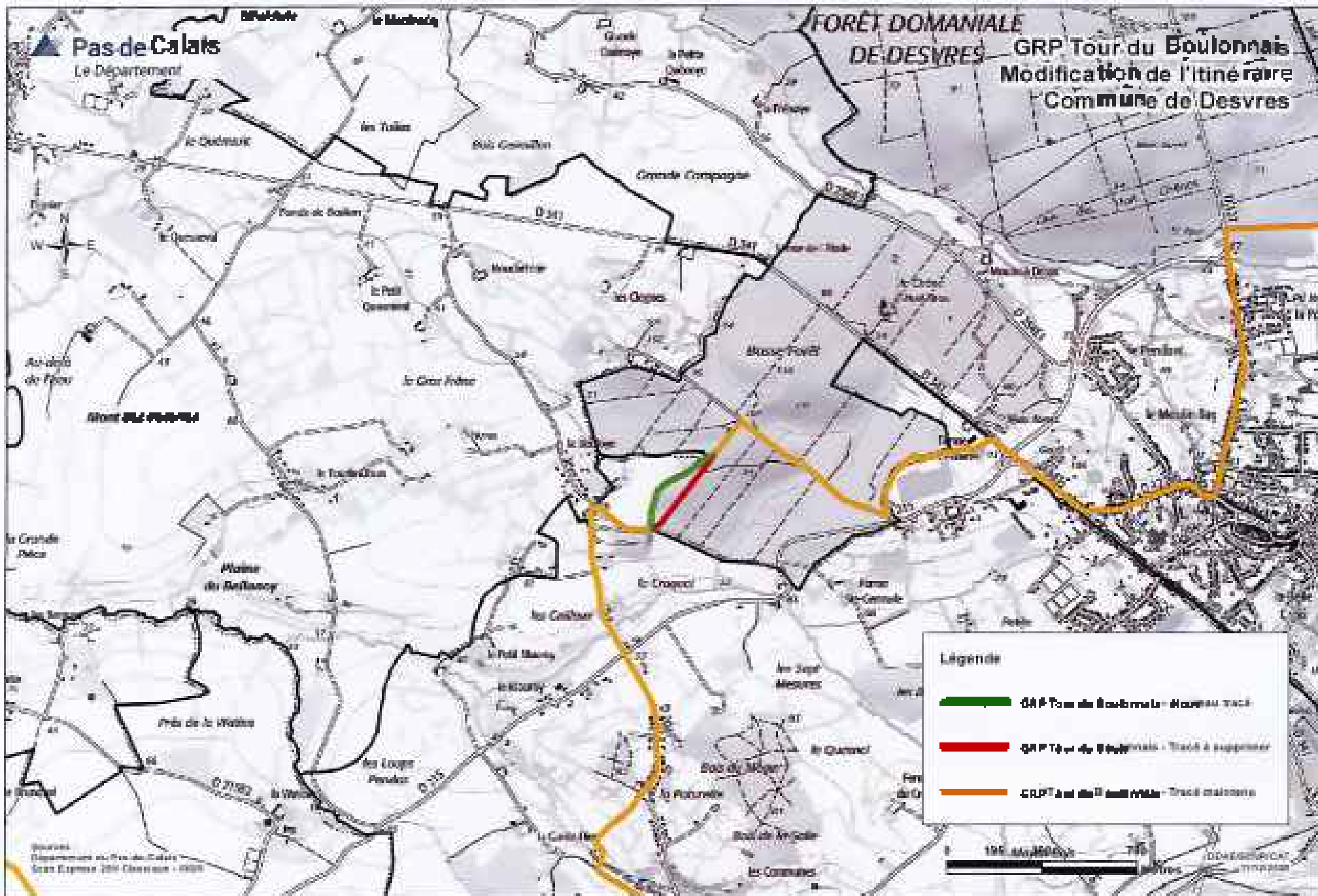
- GR 145 (Via Francigena) et GRP Tours du Bassin Minier
- Arrière-pensée
- Tracé à supprimer
- Tracé existant



Légende

- GR 121 - Nouveau tracé (Green line)
- GR 121 - Tracé à supprimer (Red line)
- GR 121 - Tracé existant (Yellow line)

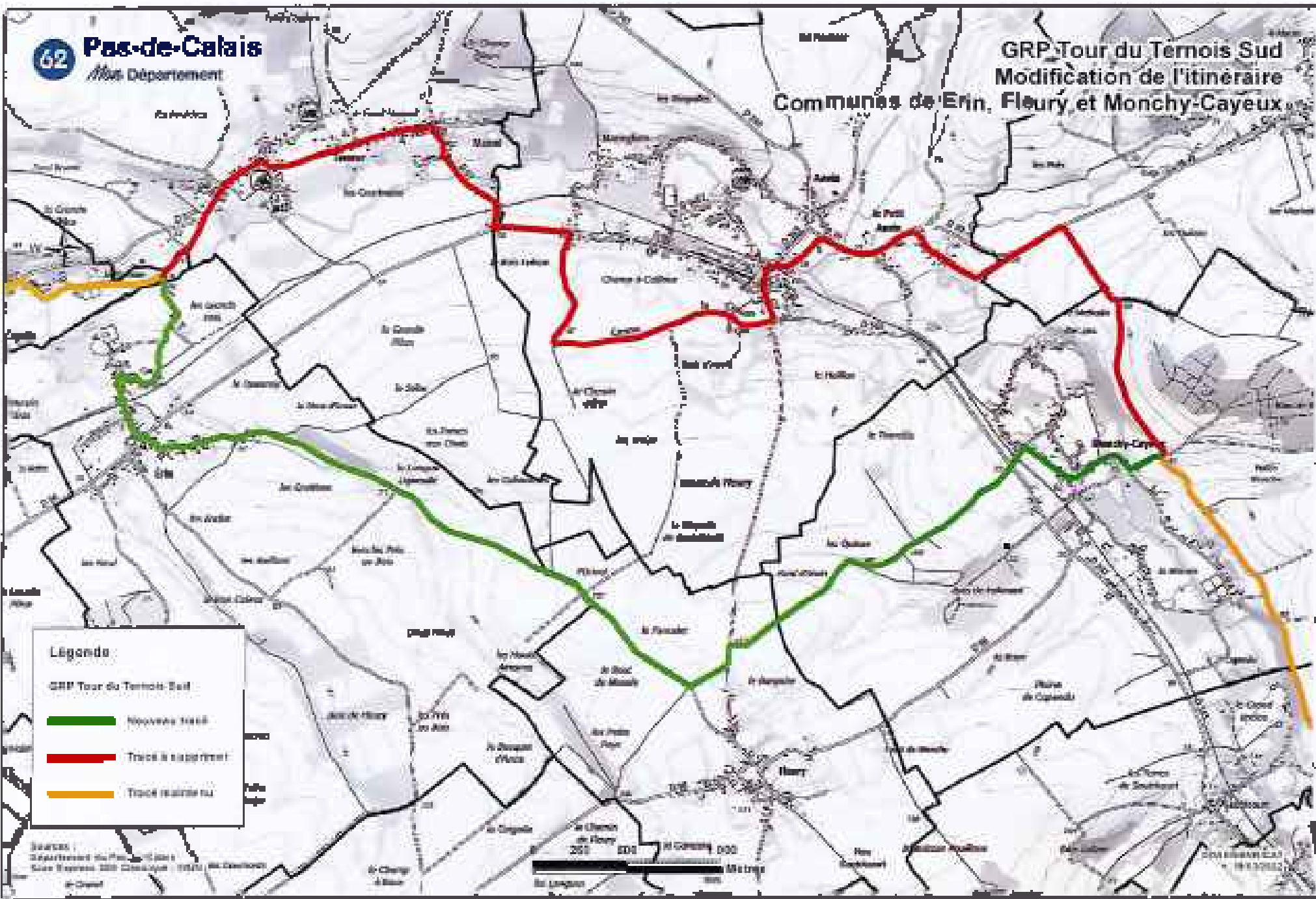
Service Local du Pas de Calais
Département du Pas de Calais
Mairie de Condette - 62120 Condette



62

Pas-de-Calais
Nouvel Département

GRP Tour du Ternois Sud
Modification de l'itinéraire
Communes de Erin, Fleury et Monchy-Cayeux



Légende

GRP Tour du Ternois Sud

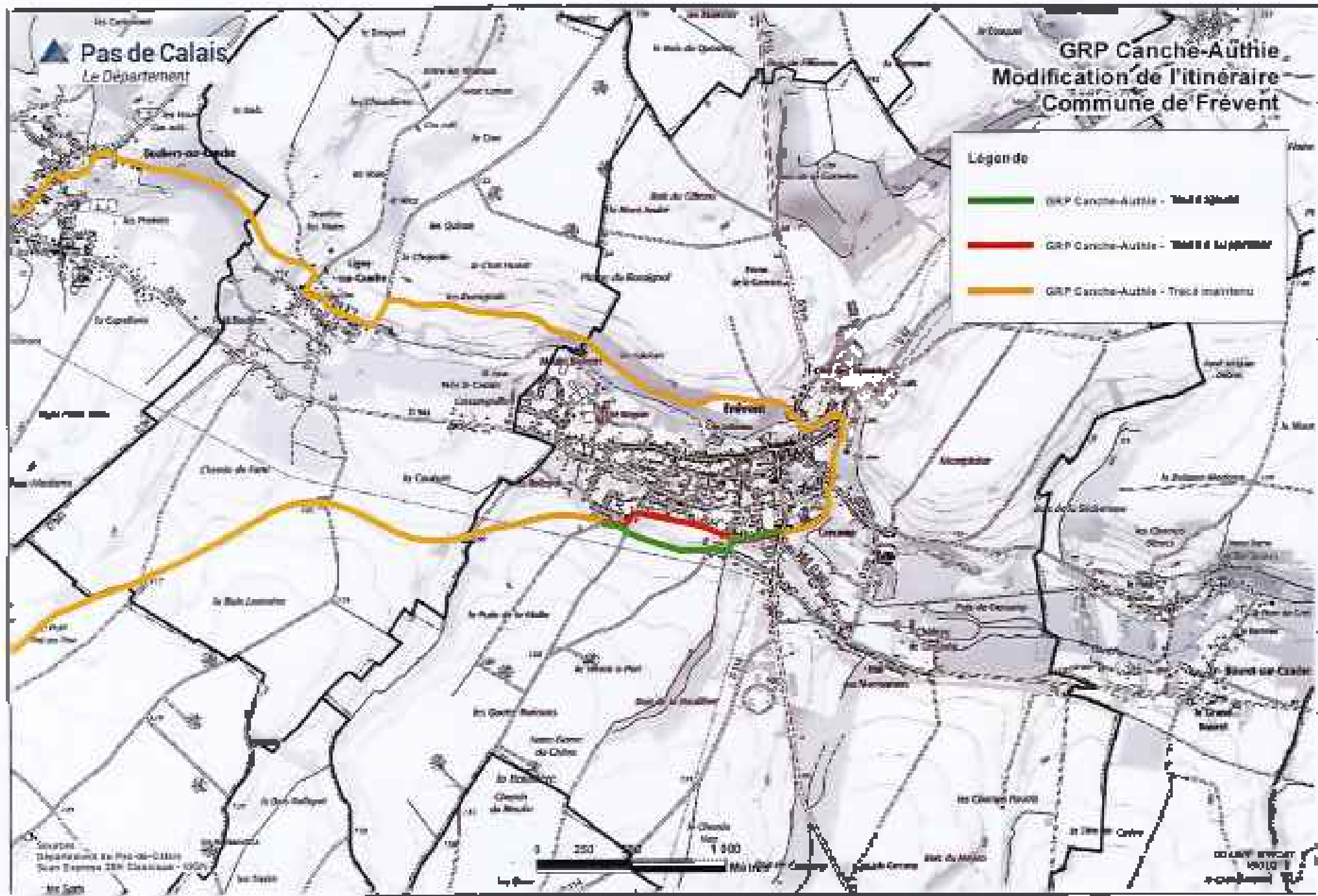
-  Nouvelle trace
-  Trace à supprimer
-  Trace existante ou

Sources :
Département du Pas-de-Calais
Site Internet du Département - 2015



Legende

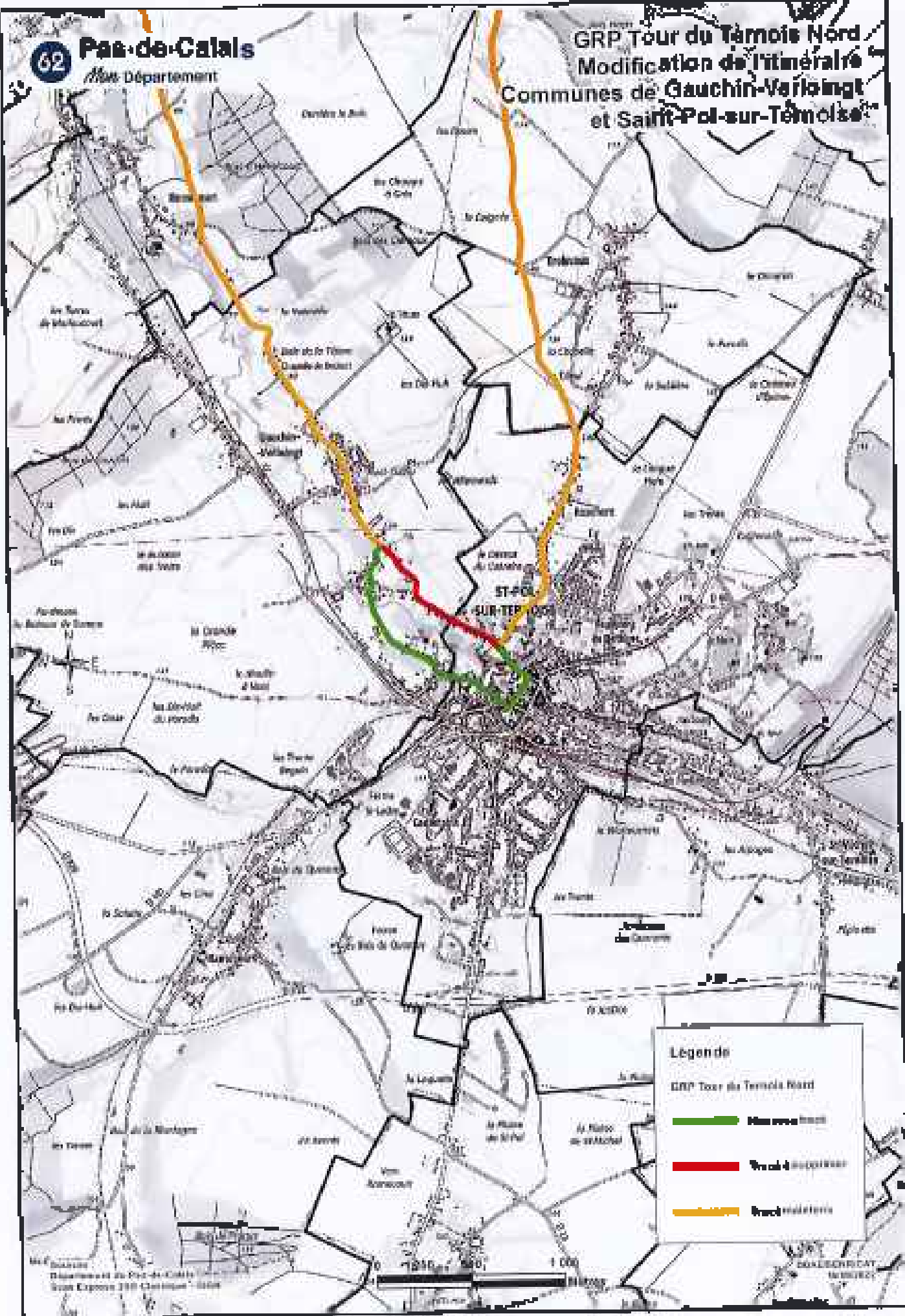
- GRP Canche-Authie - **Nouveau tracé**
- GRP Canche-Authie - **Tracé à supprimer**
- GRP Canche-Authie - **Tracé maintenu**



Source:
Département du Pas-de-Calais
Plan d'Annuaire 2014 Classement - 1002

0 250 500
Mètres

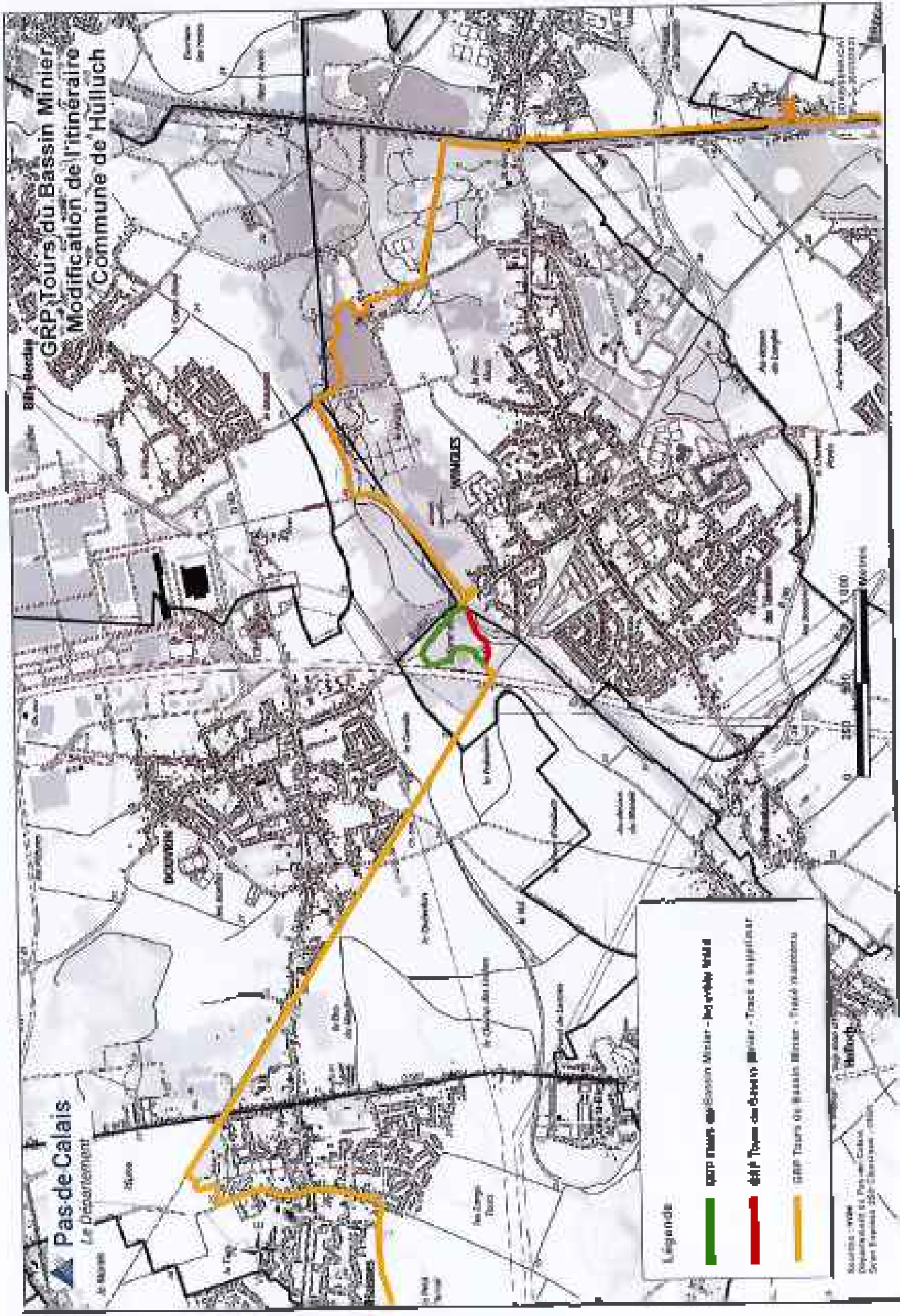
GRP Tour du Ternois Nord Modification de l'itinéraire Communes de Gauchin-Verleingt et Saint-Pol-sur-Ternoise



Légende

GRP Tour du Ternois Nord

- Sans route forestière
- Tracé à destination
- Tracé existant



GRP Tours du Bassin Minier
 Modification de l'itinéraire
 Commune de Hauluch

Pas de Calais
 Le Département

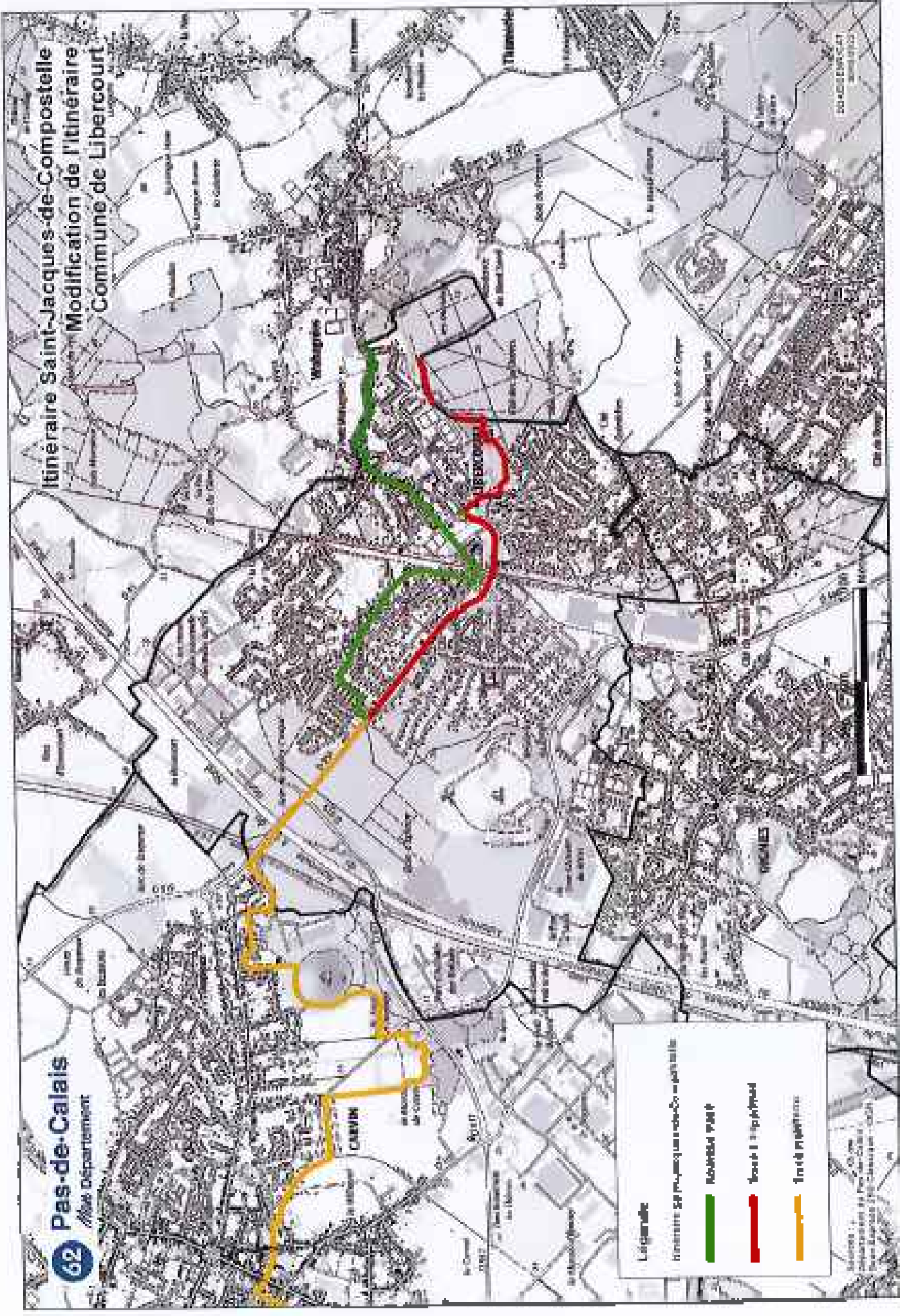
Légende

- GRP Tours du Bassin Minier - Itinéraire actuel
- GRP Tours du Bassin Minier - Tracé à supprimer
- GRP Tours du Bassin Minier - Tracé nouveau

Source : carte
 Département du Pas de Calais
 Service Environnement - 2010

Hauluch

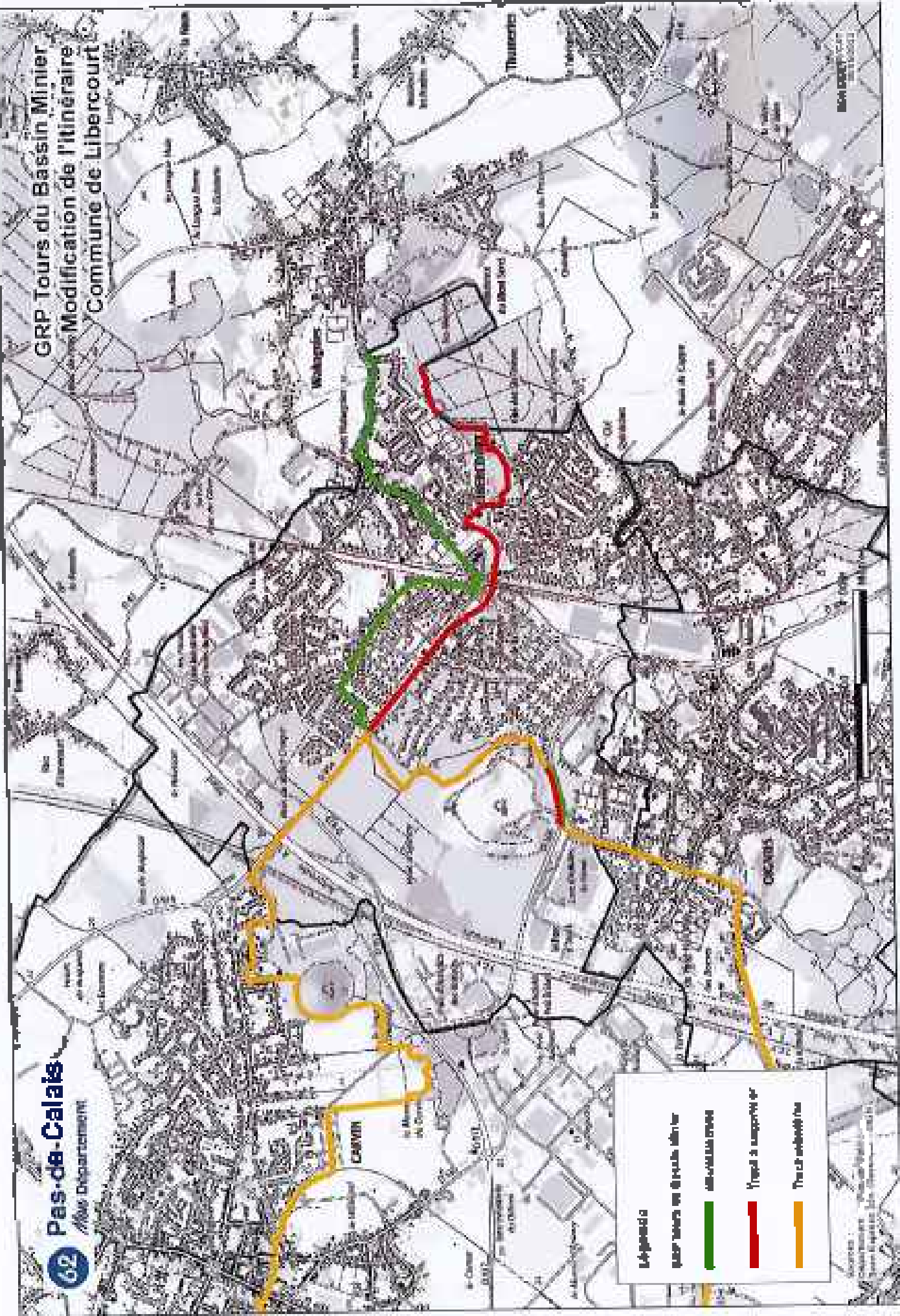
0 250 500 1000 Mètres



Légende

- Itinéraire existant
- Nouvel itinéraire
- Tronc commun
- Itinéraire existant

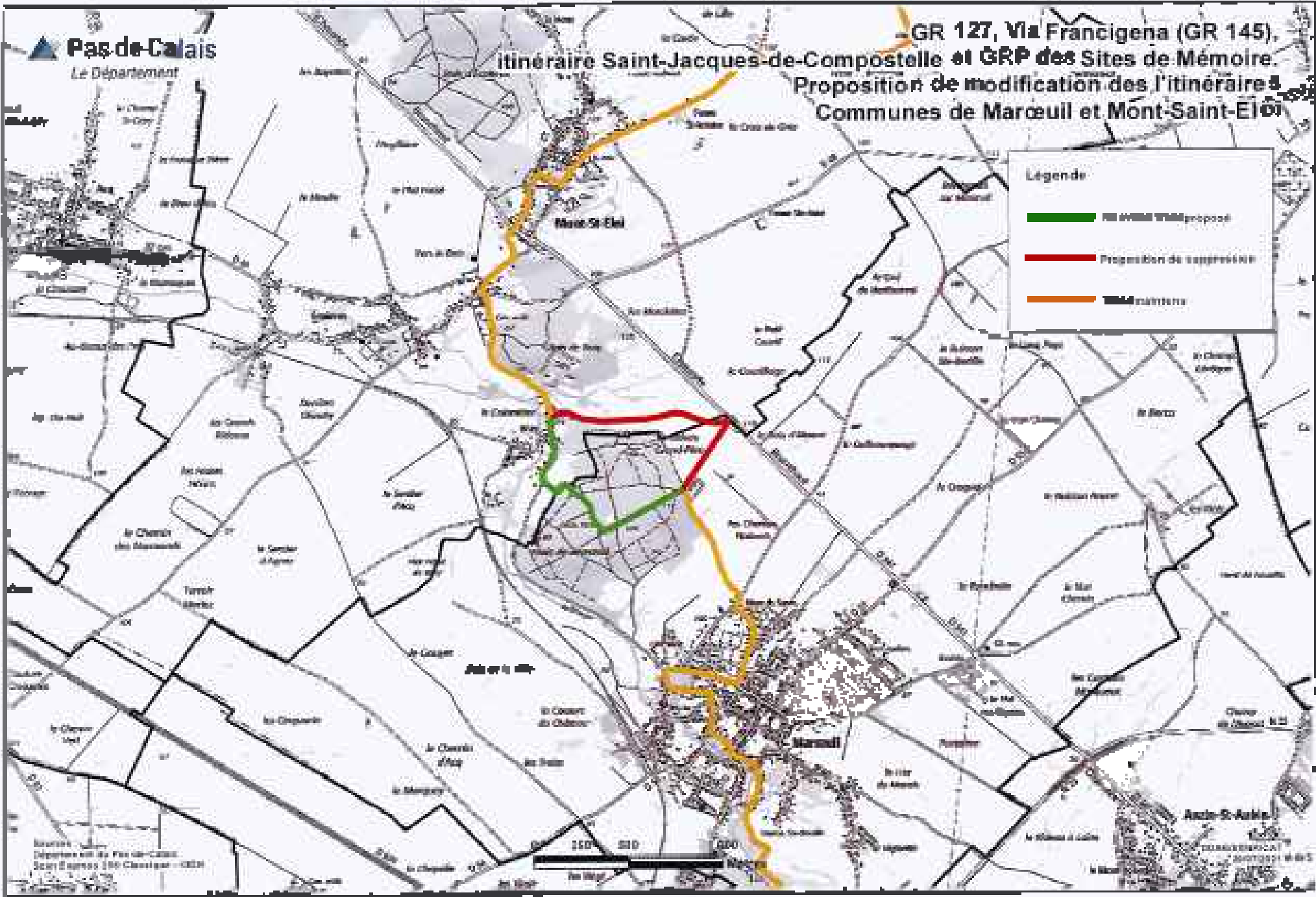
Source :
 Département du Pas-de-Calais
 Service Aménagement du Territoire - CAH

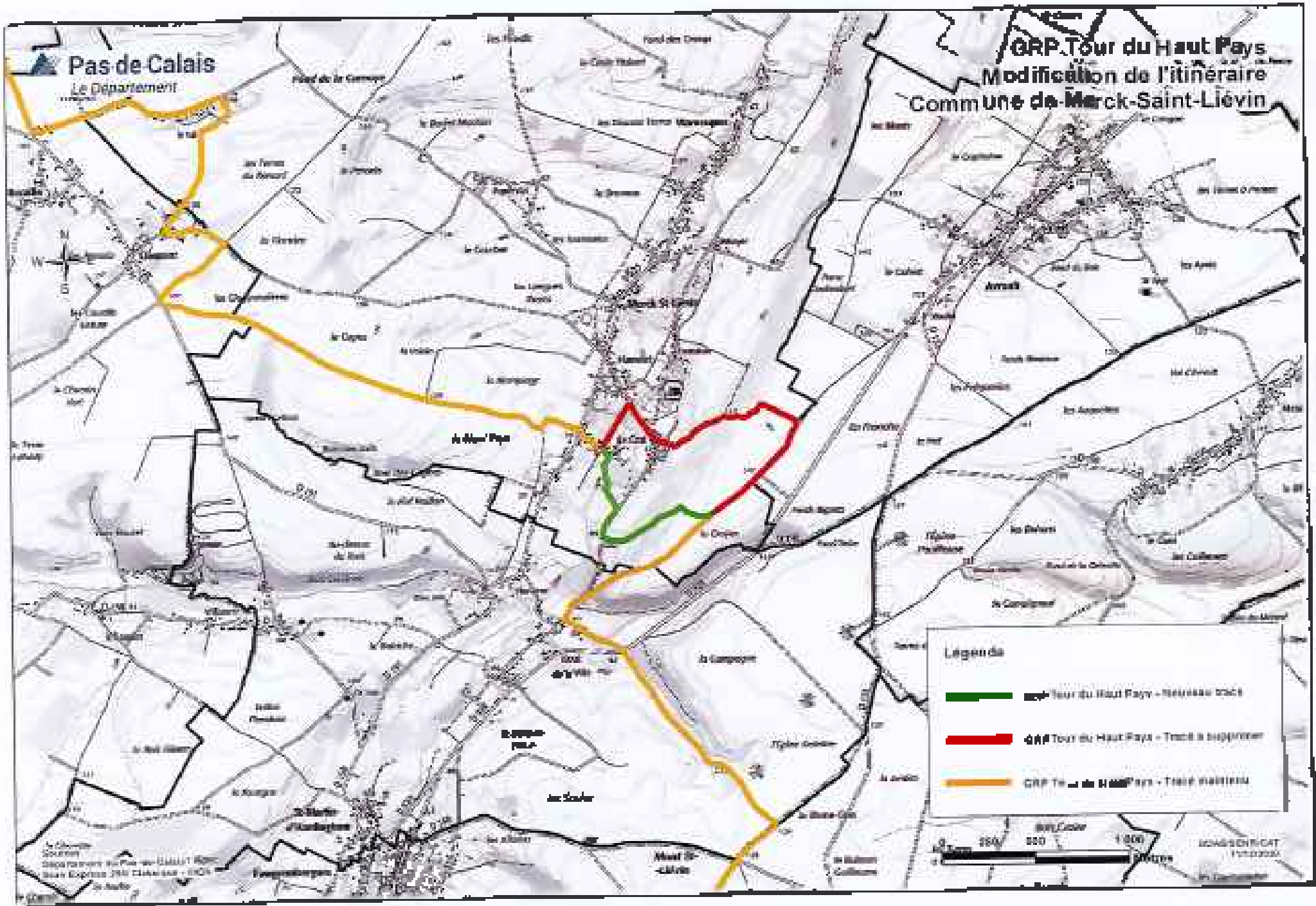


Légende

- GRP Tours du Bassin Minier
- Modification
- Travaux à supporter
- Travaux à supporter

Source :
Communauté d'Agglomération
Tourcoing Lille Métropole





62

Pas-de-Calais
Département

GR 121

Modification de l'itinéraire Commune de Monchy-le-Preux



Legende

GR 121

 Nouveau tracé

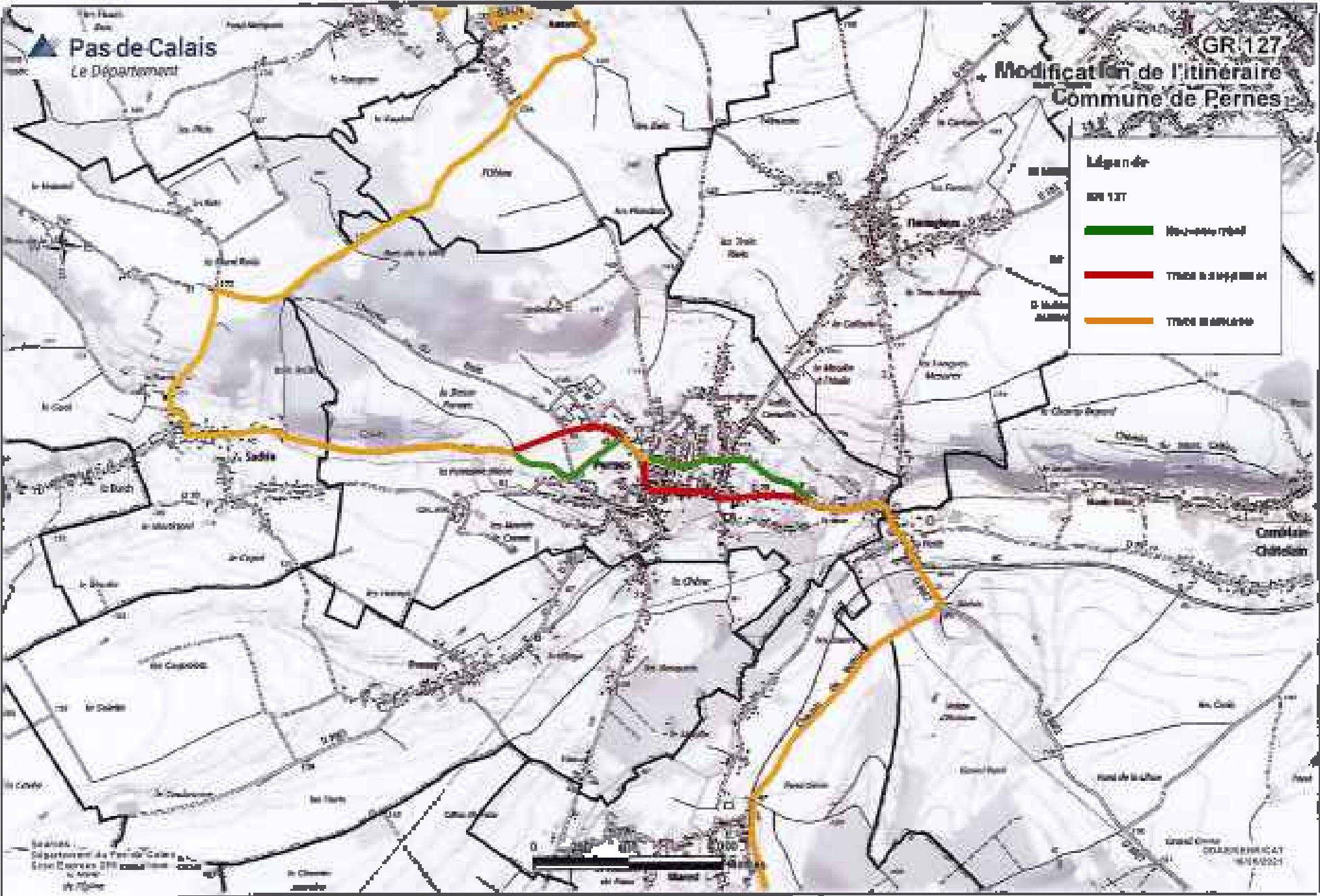
 Tracé à supprimer

 Tracé maintenu

Sources
Préfecture du Pas-de-Calais
Site Internet du Département - 2021
et autres

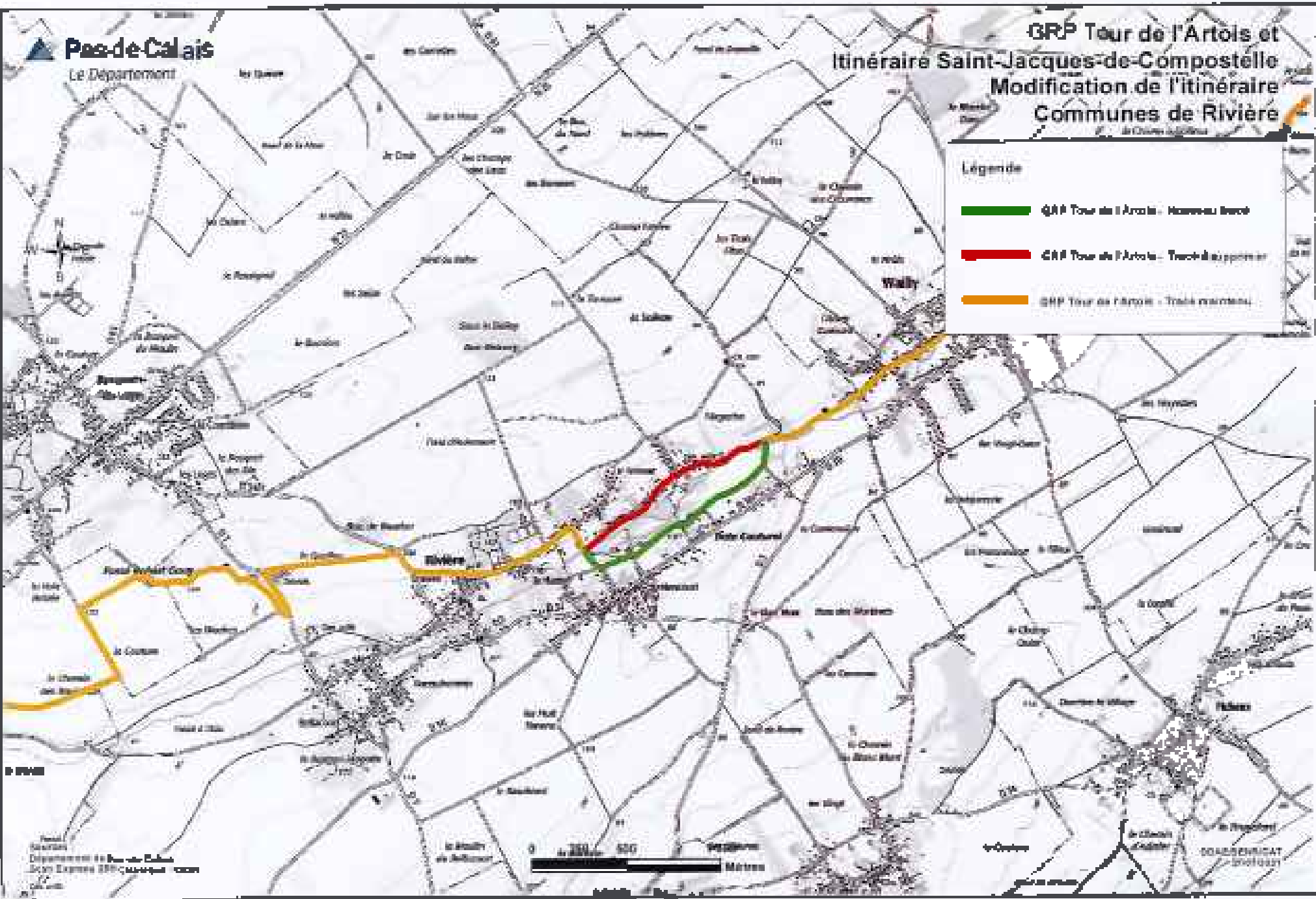
1:1000
0 100m 200m

00425816341
MARS 2022



Légende

-  GRP Tour de l'Artois - Nouveau tracé
-  GRP Tour de l'Artois - Tracé à supprimer
-  GRP Tour de l'Artois - Tracé maintenu



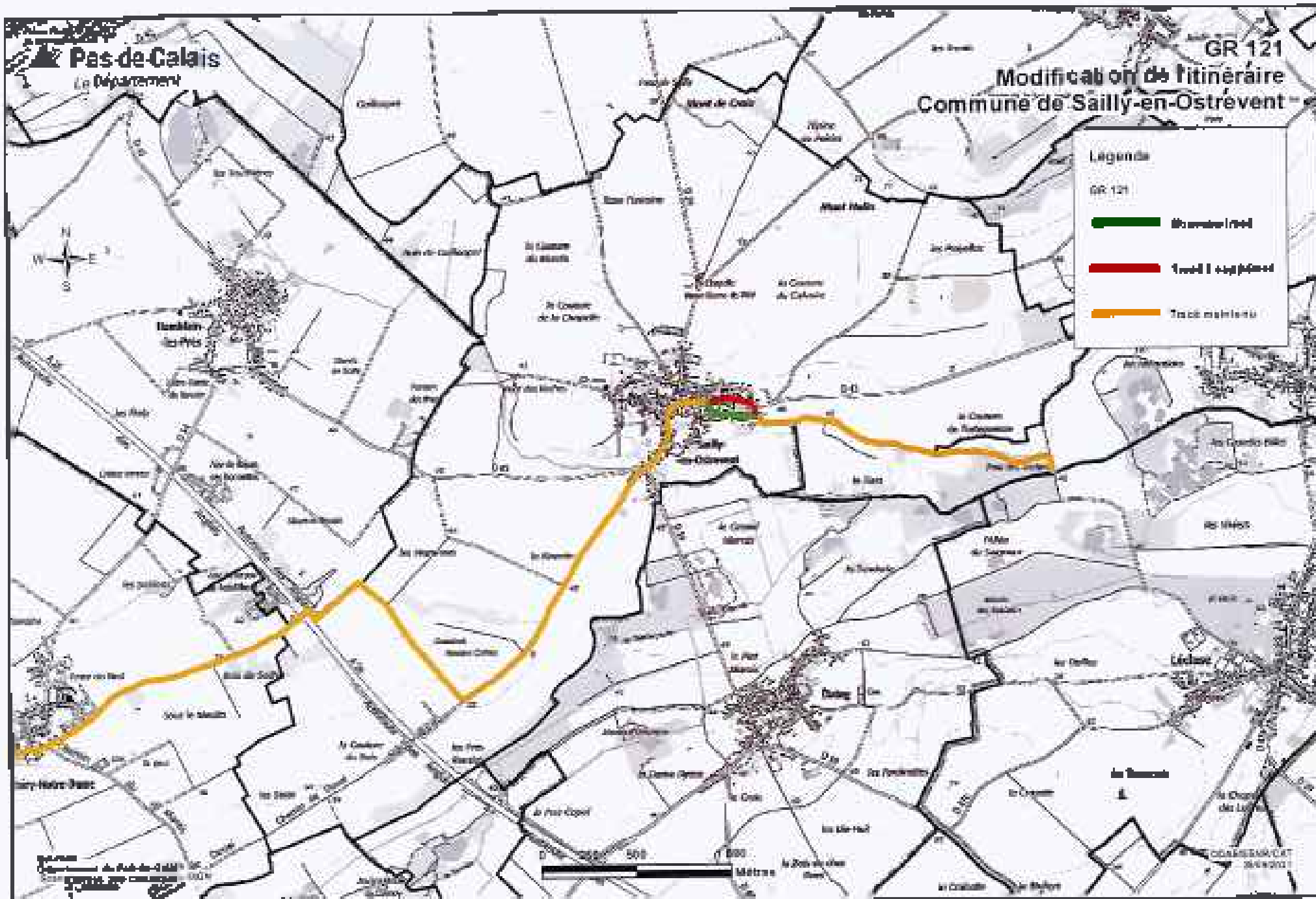
Legende

GR 121

 Supprimé

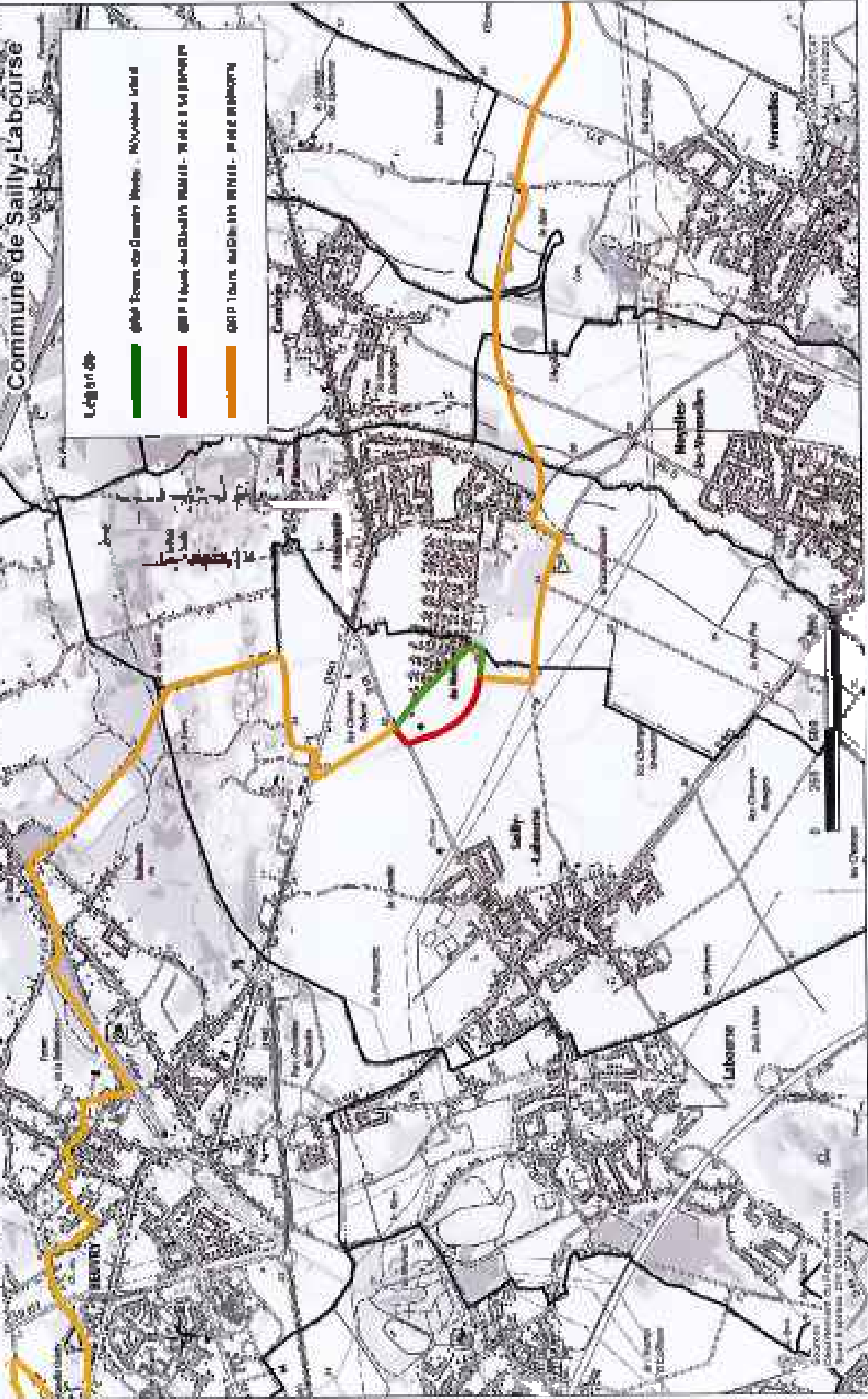
 À compléter

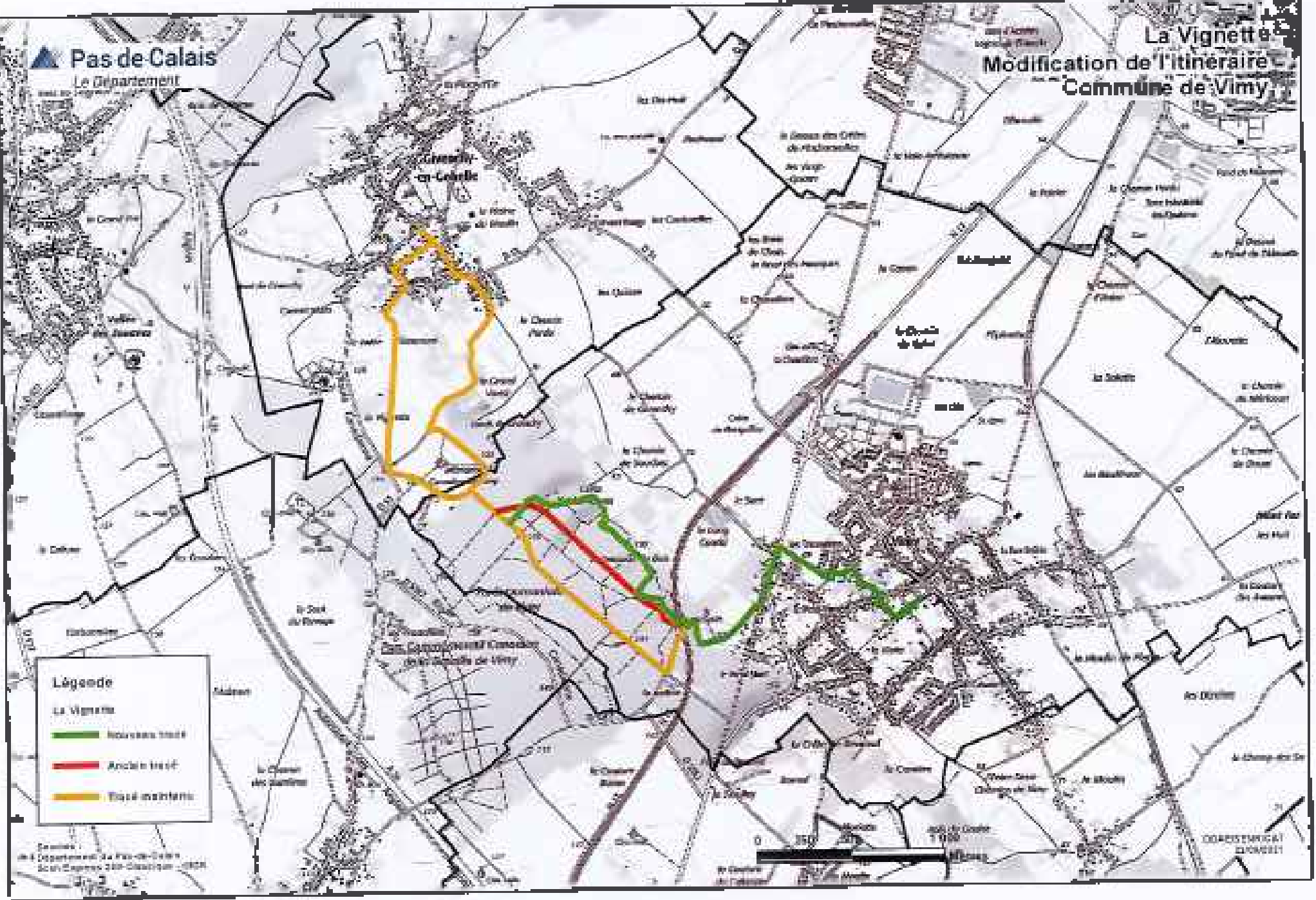
 Toit maintenu



Legende

- GRP Tours du Bassin Minier - Moyenne Ligne
- GRP Tours du Bassin Minier - Petite Ligne
- GRP Tours du Bassin Minier - Petite Ligne






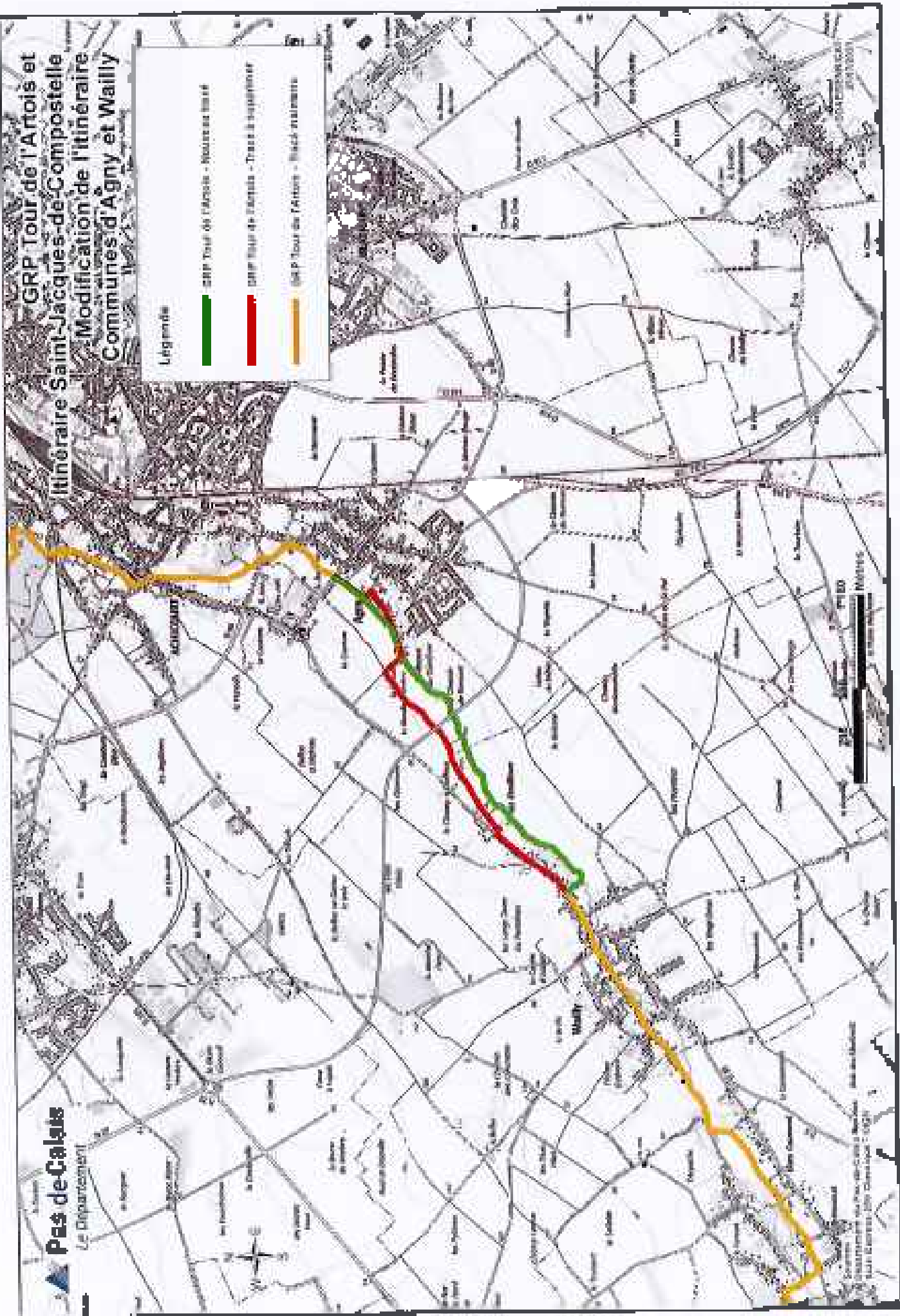


Légende

- La Vignette
- Nouveaux tracés
- Anciens tracés
- Espace existants

Légende

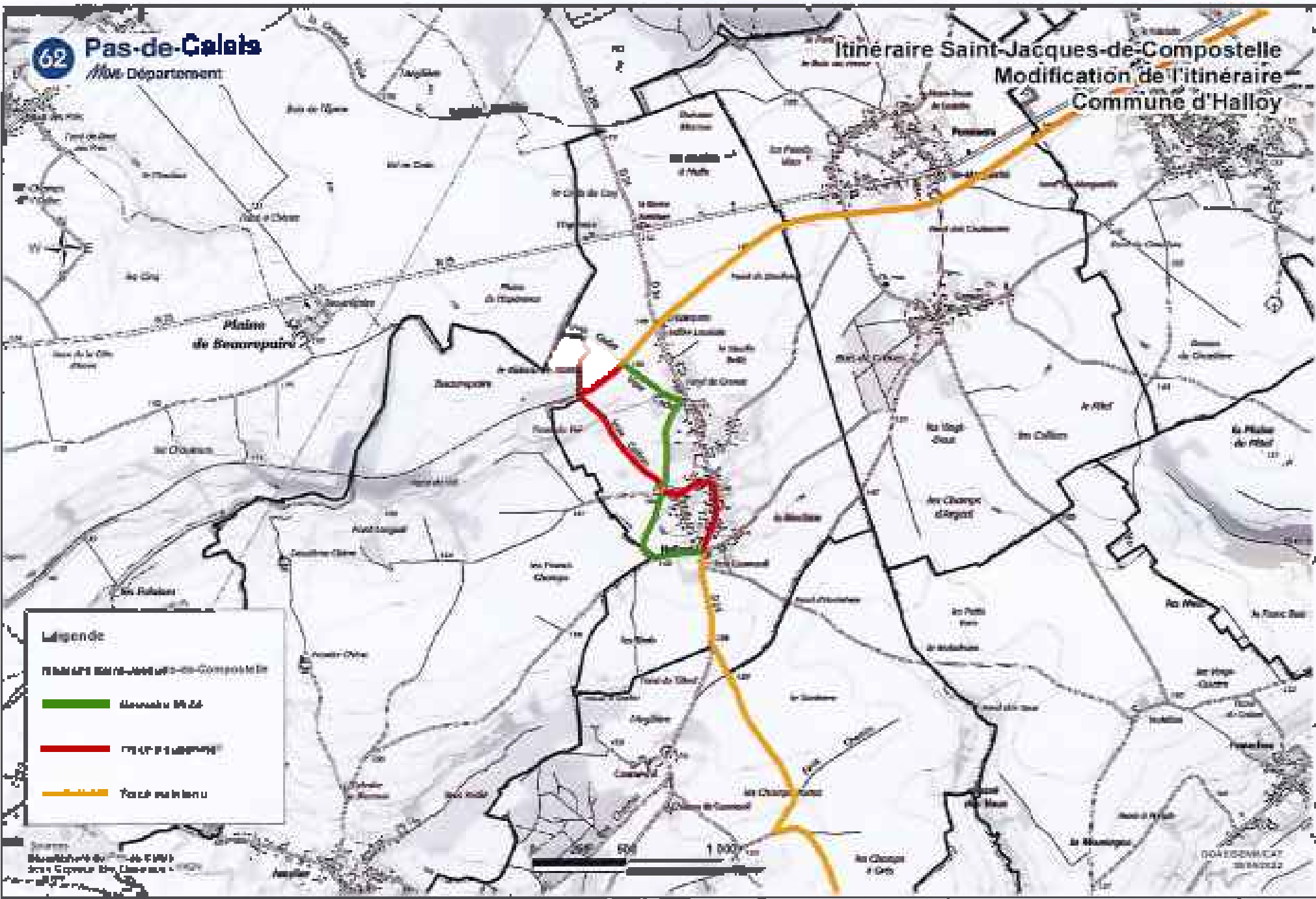
-  GRP Tour de l'Artois - Nouveau tracé
-  GRP Tour de l'Artois - Tracé à supprimer
-  GRP Tour de l'Artois - Itinéraires



62

Pas-de-Calais
N°101 Département

Itinéraire Saint-Jacques-de-Compostelle Modification de l'itinéraire Commune d'Halloy



Légende

- Itinéraire Saint-Jacques-de-Compostelle
- Nouvelle route
- Itinéraire modifié
- Tracé existant



Source :
Mairie de Halloy - 2014
Service de l'Urbanisme - 2014

DOSSIER COMMUNAL
2014/2015

**MODIFICATIONS DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE
COMMUNES ET CHEMINS CONCERNÉS PAR L'INSCRIPTION AU PDIPR ET AU PDESI**

TERRITOIRE DE L'ARRAGEOIS

Communauté Urbaine d'ARRAS

COMMUNE	ITINÉRAIRE	CANTON	TRONÇON
Arras	GR 121 GR 145 Via Francigena Saint-Jacques-de-Compostelle GRP Artois GRP Sites de Mémoire	Arras 1, 2 et 3	Bd du Général de Gaulle
			Rue de la République
			Rue Georges Clémenceau
			RD n° 939 - Rue de Cambrai
			Rue du Temple
			Chemin (parcelles AZ 70 et 78 - tronçons 62 et 63)
			Rue de la Croix Rouge
			Rue du Collège
			Rue de Ronville
			Rue Wacquez Glasson
			Place d'Ipswich
			Rue du Cardinal
			Grand'Place
			Rue de la Tailleurie
			Place des Héros
Rue des trois Visages			
Rue Méaulens			
Rue des Teinturiers			
Agny	Saint-Jacques-de-Compostelle GRP Artois	Arras 3	Chemin (tronçon n° 9) Chemin (parcelle A 1066)
Maroeuil	GR 127 et 145 Via Francigena Saint-Jacques-de-Compostelle GRP Sites de Mémoire	Arras 1	Bois de Maroeuil (parcelle A 1)
Mont-Saint-Eloi	GR 127 et 145 Via Francigena Saint-Jacques-de-Compostelle GRP Sites de Mémoire	Arras 1	Route de Maroeuil (VC n° 3 de Bray) Chemin (parcelle E 116)
Monchy-le-Preux	GR 121	Arras 2	Chemin sous le Bois Chemin de remembrement (parcelle ZK 54)
Rivière	Saint-Jacques-de-Compostelle GRP Artois	Avesnes-le-Comte	Rue du Crinçon Ruelle (tronçon n° 12) Rue du Château (CR n° 11) CR n° 16 dit de Bréteucourt
Wailly	GR 121	Arras 1	Chemin (tronçon n° 6) Chemin (tronçons n° 7)

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

COMMUNE	ITINÉRAIRE	CANTON	TRONÇON
Halloy	Saint-Jacques-de-Compostelle GR 124	Avesnes-le-Comte	VC n° 9 dite d'Amplier
			CR n° 1
			CR n°1 dit du Tour du Cimetière
			CR dit voie Cadet

Communauté de Communes d'Osartis - Marquion

COMMUNE	ITINÉRAIRE	CANTON	TRONÇON
Sailly-en-Ostrevent	GR 121	Brebrières	Rue Verte
			Ruelle (tronçon n° 10)

Communauté de Communes du Sud-Artois

COMMUNE	ITINÉRAIRE	CANTON	TRONÇON
Bapaume	GR 145 - Via Francigena	Bapaume	Rue Marcellin Gaudefroy
			Rue de Péronne
			RD n° 917 - Avenue Abel Guidet

TERRITOIRE DE L'ARTOIS

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys romane

COMMUNE	ITINÉRAIRE	CANTON	TRONÇON
Annequin	GRP Bassin Minier	Douvrin	VC n° 5 de Vermelles à Annequin
			Ancienne voie ferrée (parcelle AC 3)
Béthune	GRP Bassin Minier	Béthune	Avenue du Président Kennedy
Bruay-la-Buissière	GRP Bassin Minier	Bruay-la-Buissière	Chemin piéton (parcelles AZ 184, 511 et 514)
Rebreuve-Ranchicourt	GR 127	Bruay-la-Buissière	Rue Rouanel
Sailly-Labourse	GRP Bassin Minier	Douvrin	Rue du Calvaire
			Rue de Caen (parcelle ZB 115)

TERRITOIRE DE L'AUDOMAROIS

Communauté de Communes du Pays de Lumbres

COMMUNE	ITINÉRAIRE	CANTON	TRONÇON
Bonningues-les-Ardres	GRP Audomarois	Lumbres	Chemin forestier (parcelles OC 20, 112 et 117)

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

COMMUNE	ITINÉRAIRE	CANTON	TRONÇON
Merck-Saint-Liévin	GRP Haut-Pays	Fruges	CR dit des Carrières de France
			Rue de l'Eglise
			CR dit rue d'Hesdin
			CR dit du Moulin
Tournehem-sur-la-Hem	GRP Audomarois	Saint-Omer	Chemins forestiers (OC 31 à 33, 35 à 37, 48 à 56)

TERRITOIRE DU BOULONNAIS

Communauté d'Agglomération du Boulonnais

COMMUNE	ITINÉRAIRE	CANTON	TRONÇON
Ailinchun	GRP Boulonnais	Desvres	RD n° 238 - Rue de Crémarest
			Route de Samer
			RD n° 238 E2 - Route d'Ailinchun
			Rue du Vieux Calvaire
			RD n° 127 - Route de Desvres
			Voie Communale de Fresnoye
Condette	GR 121	Outreau	RD n° 113 E
			Route Forestière chemin du Milieu (parcelle AL 24)
			Route forestière charrière de Boulogne (AL 51)
			Chemin (parcelle AS 145 - tronçon n° 38)
			Chemin (parcelles AS 45, 175 et 181 - tronçon n° 39)
			Chemin forestier (parcelle AL 51)

Communauté de Communes de Desvres - Samer

COMMUNE	ITINÉRAIRE	CANTON	TRONÇON
Bellebrune	GRP Boulonnais	Desvres	Rue de La Candellerie
			CR de Samer
Boumonville	GRP Boulonnais GRP Haut-Pays	Desvres	Laie des Croquelles (parcelles B 263 et 264)
			Layon forestier (parcelle B 263)
Desvres	GRP Boulonnais GRP Haut-Pays	Desvres	Chemin forestier (parcelle AB 4)

TERRITOIRE DE LENS - HENIN

Communauté d'Agglomération d'Hénin - Carvin

COMMUNE	ITINÉRAIRE	CANTON	TRONÇON
Libercourt	Saint-Jacques-de-Compostelle GRP Bassin Minier	Carvin	Rue Etienne Pruvost
			Passage souterrain (parcelle AT 573 - tronçon 26)
			Rue Cyprien Quinet
			RD n° 954 - Rue Saint-Cyprien
			Place du Général Leclerc
			Rue Eugène Ringeval
			RD n° 306
			Ancienne voie ferrée (parcelle AT 439 - tronçon 32)
			Rue Pablo Picasso
			Rue Antoine Lavoisier
			Rue Paul Langevin

Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin

COMMUNE	ITINÉRAIRE	CANTON	TRONÇON
Hulluch	GRP Bassin Minier	Wingles	Le Fond du Marais (parcelles A 195, 199, 367 et 479)
Vimy	La Vignette	Liévin	Chemin "derrière le Petit Vimy"
			Rue Sadi Carnot
			RN n° 17 - Avenue du Canada
			Allée piétonne (parcelle AM 250 - tronçon n° 7)
			Rue Adam de la Halle
			Rue Joskin des Prés
			Allée piétonne (tronçons n° 10 et 13)
			Rue Albert Camus (parcelle AM 424)
			Allée piétonne (parcelle AM 424 - tronçon n° 12)
			Rue Lamartine
			Rue du 8 mai
			Rue du 11 novembre
			Bois de Vimy (parcelle AN 10 - tronçons n° 17, 20 et 22)
			Bois de Vimy (parcelle AZ 139 - tronçon n° 18)
Bois de Vimy (parcelle ZH 138 - tronçon n° 19)			
Bois de Vimy (parcelle AN 34 - tronçon n° 21)			

TERRITOIRE DU MONTREUILLOIS - TERNOIS

Communauté de Communes du Ternois

COMMUNE	ITINÉRAIRE	CANTON	TRONÇON
Boubers-sur-Canche	GR 121 GRP Canche - Authie GRP Ternois Sud	Saint-Pol-sur-Ternoise	Place du Maréchal de Gaulle
			Rue des Ponts (parcelle AE 578)
			Cité Mangenta (parcelle AE 524)
			Rue du Moulin
Erin	GRP Ternois Sud	Saint-Pol-sur-Ternoise	VC n° 2 dite d'Erin à Fleury - Rue de Fleury
			VC n° 5 dite d'Erin à Bermicourt - Rue du Château
			Rue du Moulin
			Rue de l'Eglise
			CR dit du Ruyot
			VC n° 2 dite d'Erin à Fleury
Fleury	GRP Ternois Sud	Saint-Pol-sur-Ternoise	VC n° 2 dite d'Erin à Fleury
			Chemin Rural
			VC n° 3 dite de Fleury à Anvin
			CR de Fleury à Monchy-Cayeux

Frévent	GRP Canche - Authie	Saint-Pol-sur-Ternoise	Sentier du Marais
			RD n° 339 - Rue du Général de Gaulle
			Allée des Moines
			Prés de Cercamps (parcelle AE 15)
			Rue Georges Clémenceau
			Chemin (parcelles AI 123, 200 et 203)
			Rue Marie Deslavier
			Chemin de derrière la Gare
			Chemin d'exploitation n° 19 (parcelle ZO 28)
			RD n° 916 - Rue de Doullens
			Ancienne voie ferrée (parcelles AH 108, 111 et 343)
			Rue de Haute Thiebeauville (parcelle AH 342)
			Ancienne voie ferrée (AE 46, 146, AH 23, 394, ZM 28)
Gauchin-Verloingt	GRP Ternois Nord	Saint-Pol-sur-Ternoise	Rue du Moulin
			Chemin du Marais
			Rue du Marais
			RD n° 343 - Rue de Fruges
Monchy-Cayeux	GRP Ternois Sud	Saint-Pol-sur-Ternoise	Rue d'Hestrus
			Rue d'en Haut
			Rue de la Pisciculture
			CR d'Hesdin à Monchy
Pernes	GR 127	Saint-Pol-sur-Ternoise	Chemin du Bart
			Rue du Bart
			Rue d'Aumerval
			Ruelle du Saclet
			Chemin Roussette
Saint-Pol-sur-Ternoise	GRP Ternois Nord	Saint-Pol-sur-Ternoise	Ruelle d'Aire
			Rue des Procureurs
			Rue du Pont Happlain
			RD n° 343 - Rue de Fruges
			RD n° 943 - Rue d'Hesdin
			Rue d'Hesdin
RD n° 941 - Rue d'Hesdin			



Pas-de-Calais

Le Département

Pôle aménagement et développement territorial
Direction du développement, de l'aménagement
et de l'environnement
Service des espaces naturels et de la randonnée
Bureau de la randonnée

..... CONVENTION

ENTRE LE DEPARTEMENT ET PROPRIETAIRE POUR L'ACCÈS DES CHEMINS PRIVÉS

Objet: Convention de passage

Entre le Département du Pas-de-Calais, dont le siège est en l'Hôtel de Département, rue Ferdinand Buisson,
60018 ARRAS Cedex 9, représenté par Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil départemental, dûment
autorisé par délibération de la Commission Permanente en date du

ci-après désigné par "le Département",

d'une part,

et

Madame ou Monsieur, ou l'association de finance de rattachement, représenté(e) par
....., Président de l'APR, dûment habilité à signer la présente convention,

ci-après désigné par "le propriétaire" ou "l'APR",

d'autre part,

- vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- vu les articles L. 361-4 et L. 363-1 du code de l'environnement ;
- vu la circulaire ministérielle en date du 30 août 1988 relative aux Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) ;
- vu la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental du portant inscription au PDIPR de l'itinéraire ;
- vu la délibération de la commune (ou EPCI) émettant un avis favorable à l'inscription des chemins visés au PDIPR ;

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de permettre la circulation des promeneurs et des randonneurs sur routes ou sur un chemin privé inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Elle définit les conditions de passage, d'entretien et d'entretien de ce chemin ainsi que le régime de responsabilité applicable.

Cette convention n'affecte pas les prérogatives de droits ni de servitudes.

ARTICLE 2 – LE BIEN CONCERNE :

La présente convention désigne le bien répertorié suivant :

Commune	Référence cadastrale	Nom du terrain	Latitude

ARTICLE 3 - ACTIVITES AUTORISEES OU INTERDITES

Le chemin faisant l'objet de cette convention est exclusivement réservé à la fréquentation des promeneurs et randonneurs. Le propriétaire garde le libre usage de son chemin. Dans le respect des instructions édictées, le public peut utiliser le sentier avec uniquement à des fins de promenade et de randonnée.

ARTICLE 4 - LES ENGAGEMENTS DU DEPARTEMENT

Le Département pourra proposer la mise en place d'une signalétique adaptée sur le chemin concerné.

ARTICLE 5 - OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire s'engage à laisser passer les promeneurs et les randonneurs sur le chemin et à ne pas le laisser se dégrader.

Il autorise la réalisation des éventuels aménagements nécessaires dans la mesure de leur compatibilité avec l'entretien et la jouissance normale de sa propriété. De même, il s'engage à toute demande d'indemnités ou contrepartie financière.

Le propriétaire s'engage à informer le Département en cas de fermeture temporaire de l'accès dans un délai raisonnable et de proposer si possible une déviation de nature à assurer la continuité de l'itinéraire de randonnée.

Le propriétaire s'engage à informer de l'existence de la présente convention aux éventuels acquéreurs ou locataires ainsi qu'à informer le Département de la location ou de la vente de la parcelle concernée par le chemin.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITES

La responsabilité du Département sera engagée à raison des dommages causés du fait des opérations d'aménagement (signalétique) ou d'entretien mené sous sa responsabilité.

Le propriétaire répondra uniquement des dommages corporels et matériels qui résulteraient du non-respect de ses obligations prévues à l'article 5.

Les usagers seront considérés responsables des dommages causés par leur négligence, leur imprudence ou résultant du fait de l'usure/dégradation de leur équipement en l'état du lieu et sans danger naturellement prévisible de la nature.

ARTICLE 7 - DUREE DE LA CONVENTION

La durée de la convention est fixée à 3 ans consécutifs à compter de sa signature.

A l'expiration de ladite convention, celle-ci est renouvelable par tacite reconduction sauf avis contraire donné par l'une des parties, trois mois au moins avant l'expiration de la présente convention, par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 8 - MODIFICATION ET RESILIATION DE LA CONVENTION

Pendant la durée d'exécution de la présente convention, les parties conviennent de modifications des termes de la présente convention par avenant.

En cas de vente de la propriété, une nouvelle convention sera établie avec le nouveau propriétaire.

En cas de refus d'adhésion, le titulaire acquiesce dès lors à la présente convention par lettre recommandée avec accusé de réception au Département. Cette dénonciation prendra effet dans un délai de 3 mois après sa notification.

La présente convention pourra également être résiliée en cas de non-respect des engagements contractuels de l'une des parties. La résiliation de la convention prendra effet trois mois après une mise en demeure restée sans effet, envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de dénonciation ou de résiliation par l'une des parties de la présente convention, le Département adresse la signalétique qu'il a implantée afin que les promeneurs et conducteurs ne soient plus orientés vers le chemin en question.

ARTICLE 9 - LITIGE

En cas de différend, les parties tentent de trouver une solution amiable. A défaut, tout litige relatif à la présente convention sera porté devant le tribunal administratif de Lille.

Chaque partie recevra un exemplaire en original de la présente convention.

Fait en 2 exemplaires originaux.

Pour le Département du Pas-de-Calais,
Le Président du Conseil départemental,

Le Propriétaire,

Jean-Claude FROY

.....

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BAYS L'ÉTOILE

COMMUNE	ITINÉRAIRE	CANTON	TROUSSE
HULLY-ÉTOILE-LAC	CR 107 CRP-Cochon-Verette d 2	Aval-le-Croissant	Planis Formaire des se-Niveau (pages 1 à 3)
			Planis Formaire des se-Trou de Séculé (1)
			Planis Formaire des se-Lays (pages 8 à 30)
			Planis Formaire (pages 5, 14, 18, 21)
			Planis Formaire des se-Road-Lac (16 à 18, 20 à 28)
			Planis Formaire des se-Cochon-Road (19, 24, 27 à 37)
			Planis Formaire des se-Cochon-Road (38-42)
SAIN-BASILE	CR 121	Aval-le-Croissant	RD n° 148 - Rav d'Épave-Road
			RD n° 148 - Rav Pénit
			Rd 04 (Mét)
			CRP 08-16-For-04 (Mét)
			CRP de l'Épave-Road-Cochon-Road à Séculé (Mét)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE TANNON

COMMUNE	ITINÉRAIRE	CANTON	TROUSSE
Épave-Road	CRP TANNON 100	Saint-Pol-sur-Mer	CRP n° 0-0-Épave à Épave-Road CRP 08-16-For-04 (Mét)
Épave	CRP TANNON 100	Saint-Pol-sur-Mer	CRP n° 11 de Séculé-Épave à Séculé-Road CRP 08-16-For-04 (Mét)
			CRP n° 37 - Rav d'Épave
			CRP 08-16-For-04 (Mét) (pages 22, 27)
			CRP n° 4 de Pénit à Épave CRP 08-16-For-04 (Mét)
			CRP n° 11 - Rav d'Épave
			CRP 08-16-For-04 (Mét) (pages 10 à 18)
			CRP 08-16-For-04 (Mét) (p 18)
Épave	CRP TANNON 100	Saint-Pol-sur-Mer	CRP n° 1 de Tannoy à Épave-Road Planis Formaire
			CRP n° 21 - Rav d'Épave
			CRP n° 4 de Pénit à Épave-Road
Épave	CRP TANNON 100	Saint-Pol-sur-Mer	CRP n° 1 de Tannoy à Épave-Road Planis Formaire
			CRP n° 1 de Tannoy à Épave-Road Planis Formaire

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial
Direction du Développement, de l'Aménagement et de
l'Environnement
Bureau de la Randonnée

Pôle Réussites Citoyennes

RAPPORT N°19

Territoire(s): Arrageois, Artois, Audomarois, Boulonnais, Lens-Hénin, Montreuillois-Ternois

Canton(s): ARRAS-1, ARRAS-2, ARRAS-3, AUCHEL, AUXI-LE-CHATEAU, AVESNES-LE-COMTE, BAPAUME, BERCK, BETHUNE, BREBIERES, BRUAY-LABUISSIERE, CARVIN, DESVRES, DOUVIRIN, FRUGES, LIEVIN, LUMBRES, OUTREAU, SAINT-OMER, SAINT-POL-SUR-TERNOISE, WINGLES

EPCI(s): C. Urbaine d'Arras, C. d'Agglo. de Béthune Bruay Artois Lys, Romane, C. d'Agglo. du Boulonnais, C. de Com. Desvres Samer, C. d'Agglo. des Deux Baies en Montreuillois, C. de Com. du Haut Pays du Montreuillois, C. d'Agglo. d'Hénin Carvin, C. d'Agglo. de Lens - Liévin, C. de Com. Osartis Marquion, C. de Com. du Pays de Lumbres, C. d'Agglo. du Pays de Saint Omer, C. de Com. des 7 Vallées, C. de Com. du Ternois

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 21 NOVEMBRE 2022

ACTUALISATION DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE INSCRITS AUX PLANS DÉPARTEMENTAUX DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR) ET DES ESPACES SITES ET ITINÉRAIRES (PDESI)

Dans le cadre de l'actualisation et de l'étude des fiches de suivi et d'entretien des itinéraires de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) par le Conseil départemental, il apparaît nécessaire de modifier certains itinéraires pour intégrer la réalisation d'aménagements de chemins d'une part, et les différences constatées entre les tracés adoptés au PDIPR et les itinéraires balisés sur le terrain, d'autre part.

Ces modifications concernent les itinéraires de Grande Randonnée (GR) et de Grande Randonnée de Pays (GRP).

L'itinéraire de Promenade et Randonnée (PR) "La Vignette" du réseau départemental "le Pas-de-Calais à vos pieds !" sur la commune de Vimy a été modifié par la Communauté d'Agglomération de Lens – Liévin afin de relier le centre-ville au mémorial canadien.

Le tableau suivant reprend les itinéraires et les communes concernées (les plans de modifications sont joints en annexe) :

ITINERAIRE	COMMUNE	OBSERVATION
GR 121	Condette Monchy-le-Preux Sailly-en-Ostrevant	Evite route et franchissement de fossé en forêt Evite route passante Evite route principale
GR 121 et 145 Via Francigena Saint-Jacques-de-Compostelle GRP Artois et Sites de Mémoire	Arras Saint-Laurent-Blangy	Actualisation et regroupement des itinéraires
GR 121, GRP Canche – Authie et Ternois Sud	Boubers-sur-Canche	Amélioration de l'itinéraire
GR 127	Maisnil-les-Ruitz Rebreuve-Ranchicourt Pernes	Reprend GR 145 Via Francigena et GRP Bassin Minier Evite route fréquentée
GR 127 et 145 Via Francigena Saint-Jacques-de-Compostelle GRP Sites de Mémoire	Maroeuil Mont-Saint-Eloi	Passe par le bois de Maroeuil
GR 145 Via Francigena	Bapaume	Passe par le centre-ville
GR 145 Via Francigena GRP Bassin Minier	Bruay-la-Buissière	Suite création d'un chemin piéton
Saint-Jacques-de-Compostelle GRP Artois	Rivière	Evite la route principale
Saint-Jacques-de-Compostelle GRP Bassin Minier	Libercourt	Evite boulevard et emprunte une ancienne voie ferrée
GRP Audomarois	Bonningues-les-Ardres Tournehem-sur-la-Hem	Amélioration du tracé en forêt domaniale
GRP Bassin Minier	Annequin Béthune Hulluch Sailly-Labourse	Evite route Reprend un itinéraire PR Amélioration du tracé Evite chemin privé
GRP Boulonnais	Alincthun Bellebrune	Evite chemin privé
GRP Boulonnais GRP Haut-Pays	Bournonville Desvres	Amélioration de tracés en forêt domaniale
GRP Canche - Authie	Frévent	Evite chemin privé et amélioration de l'itinéraire
GRP Haut-Pays	Merck-Saint-Liévin	Evite chemin raviné
GRP Ternois Nord	Gauchin-Verloingt Saint-Pol-sur-Ternoise	Evite route fréquentée
GRP Ternois Sud	Erin Fleury Monchy-Cayeux	Modification suite suppression de chemin
PR La Vignette	Vimy	Amélioration de l'itinéraire
Saint-Jacques-de-Compostelle GRP Artois	Agny Wailly	Nouveau chemin suite aménagement foncier
Saint-Jacques-de-Compostelle GR 124	Halloy	Suppression d'un chemin Evite la RD n° 24

Il est donc proposé d'actualiser les itinéraires de randonnée afin d'inscrire les nouveaux tronçons et parcelles aux Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI).

Plusieurs communes ont également délibéré favorablement pour une inscription au PDIPR comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces communes avaient déjà fait l'objet d'un projet d'inscription au PDIPR les années précédentes.

COMMUNE	ITINERAIRE	TRONÇONS A ADOPTER
Bergueneuse	GRP Ternois Nord	1, 2 et 7
Crépy	GRP Ternois Nord	1 et 2
Diéval	GR 127 GRP Ternois Nord Équestre 8	1 à 10 et 12
Equirre	GRP Ternois Nord	1 à 7
Huby-Saint-Leu	GR 121 GRP Canche – Authie Équestre 2	1 à 3, 5 et 6, 24 et 25
Lisbourg	GRP Ternois Nord	1 et 2
Montreuil-sur-Mer	GR 121 Équestre 5	1, 5 et 6
Saint-Denoëux	GR 121	1 à 5
Tortequesnes	GR 121	1 et 2

Il est donc proposé d'adopter ces tronçons aux Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI).

Enfin, il est à noter que lors d'un passage sur une propriété privée, une convention autorisant le passage des promeneurs et des randonneurs ainsi que le balisage de l'itinéraire est nécessaire (cf. modèle de convention en annexe).

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- d'adopter les modifications des itinéraires de Grande Randonnée GR et de Grande Randonnée de Pays GRP ainsi que l'itinéraire de Randonnée et Promenade PR "La Vignette" du réseau départemental "Le Pas-de-Calais à vos pieds !" ;

- d'inscrire au PDIPR et au PDESI, les itinéraires selon la liste indiquée dans les tableaux joints en annexe.

- de m'autoriser à signer une convention avec le ou les propriétaires concernés, lors passage en terrain privé, au nom et pour le compte du Département dans les termes du projet joint en annexe.

La 5ème Commission - Solidarité territoriale et partenariats a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 07/11/2022.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY